



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n° 1 du 5 janvier 2023

SOMMAIRE

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du sport (break)
liste (NOR : CTNR2234689K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du sport (surf)
liste (NOR : CTNR2234805K)

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement privé

Renouvellement et prolongation de la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
arrêté du 14-12-2022 (NOR : ESRS2236162A)

Titres et diplômes

Accréditation d'universités en vue de la délivrance du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire
arrêté du 19-12-2022 (NOR : ESRS2236742A)

Écoles normales supérieures

Débouchés offerts à partir de la Banque d'épreuves littéraires des écoles normales supérieures - Session 2023
circulaire du 25-10-2022 (NOR : ESRS2228855C)

Cneser

Sanctions disciplinaires
décisions du 24-11-2022 (NOR : ESRS2235023S)

Enseignements secondaire et supérieur

Cadre national sur les attendus de formations

Cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur : modification
arrêté du 13-12-22 - JO du 20-12-2022 (NOR : ESRS2232670A)

Brevet de technicien supérieur

Mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'épreuve ponctuelle écrite en mathématiques à la session d'examen 2023
note de service du 19-12-2022 (NOR : ESRS2235754N)

Mouvement du personnel

Nominations

Médiateurs académiques
arrêté du 7-12-2022 (NOR : MENB2235780A)

Nomination

Directeur de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université de Lille (EPU)
arrêté du 8-12-2022 (NOR : ESRS2235797A)

Nomination

Secrétaire général de la région académique Occitanie
arrêté du 12-12-2022 (NOR : MEND2236089A)

Nomination

Directeur général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Clermont Auvergne (groupe II)
arrêté du 13-12-2022 (NOR : ESRD2236774A)

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'université Paul Valéry - Montpellier 3 (groupe II)
arrêté du 16-12-2022 (NOR : ESRD2237351A)

Nomination

Directeur général des services (DGS) de l'université Jean Moulin Lyon 3 (groupe II)
arrêté du 16-12-2022 (NOR : ESRD2236764A)

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'École pratique des hautes études (EPHE) (groupe III)
arrêté du 20-12-2022 (NOR : ESRD2236989A)

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'université de Nouvelle-Calédonie
arrêté du 23-12-2022 (NOR : ESRS2236359A)

Informations générales

Vacance de poste

Directeur ou directrice de l'École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux (Pagora)
avis (NOR : ESRS2235313V)

Vacance de poste

Délégué régional académique à la recherche et à l'innovation pour la région Bretagne
avis (NOR : ESRR2236520V)

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du sport (break)

NOR : CTNR2234689K

liste

Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

break, n.m.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Danse relevant de la culture hip-hop, au cours de laquelle sont enchaînées des figures exécutées en solo ou en groupe, et caractérisée par des passages obligatoires au sol.

Équivalent étranger : break dance, breakdance, breaking.

cercle, n.m.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Zone circulaire dans laquelle les danseurs de break s'affrontent.

Voir aussi : break, danseur de break, défi.

Équivalent étranger : cypher.

danseur, -euse de break

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Personne qui pratique le break.

Voir aussi : break.

Équivalent étranger : Bboy [danseur], Bgirl [danseuse].

défi, n.m.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Compétition de break lors de laquelle des danseurs ou des équipes s'affrontent et se mesurent en alternance, sous la forme de duels chorégraphiques.

Voir aussi : break, joute.

Équivalent étranger : battle, breaking battle.

équipe, n.f.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Groupe de danseurs de break qui s'entraînent ensemble afin d'en affronter d'autres dans un défi.

Voir aussi : break, danseur de break, défi.

Équivalent étranger : crew.

passe-passe, n.m.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Enchaînement au sol, propre au break, de mouvements techniques des pieds et des jambes, effectués en appui sur une ou deux mains.

Voir aussi : break.

Équivalent étranger : footwork.

pause, n.f.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Figure artistique figée qu'un danseur de break tient pendant une courte durée, en appui sur une ou plusieurs parties du corps telles que le pied, la main, le coude ou la tête.

Note :

1. La pause invite les autres danseurs à enchaîner selon leur propre vocabulaire chorégraphique.

2. La pause s'effectue notamment pendant les arrêts musicaux.

Voir aussi : break, danseur de break.

Équivalent étranger : freeze.

phase forte

Forme abrégée : phase, n.f.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Enchaînement, propre au break, de figures acrobatiques, au sol ou aériennes, caractérisées par d'amples mouvements circulaires des membres du corps.

Note : La phase forte constitue l'un des moments clés d'une chorégraphie.

Voir aussi : break, rotation.

Équivalent étranger : powermove.

préparation, n.f.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Séquence dansée debout, propre au break, qui, le plus souvent, commence une chorégraphie ou précède un passage au sol.

Voir aussi : break.

Équivalent étranger : top rock, toprock.

rotation, n.f.

Domaine : Sports/Danse.

Définition : Figure au sol propre au break, qui consiste à effectuer au moins un tour complet sur soi-même, en appui sur une partie du corps constituant son axe.

Voir aussi : break.

Équivalent étranger : spin.

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
battle, breaking battle.	Sports/Danse.	défi , n.m.
Bboy [danseur], Bgirl [danseuse].	Sports/Danse.	danseur, -euse de break .
break dance, breakdance, breaking.	Sports/Danse.	break , n.m.
breaking battle, battle.	Sports/Danse.	défi , n.m.
crew.	Sports/Danse.	équipe , n.f.
cypher.	Sports/Danse.	cercle , n.m.
footwork.	Sports/Danse.	passe-passe , n.m.
freeze.	Sports/Danse.	pause , n.f.
powermove.	Sports/Danse.	phase forte, phase , n.f.
spin.	Sports/Danse.	rotation , n.f.
top rock, toprock.	Sports/Danse.	préparation , n.f.
<i>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.</i>		
<i>(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).</i>		

B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
break , n.m.	Sports/Danse.	break dance, breakdance, breaking.
cercle , n.m.	Sports/Danse.	cypher.

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
danseur, -euse de break.	Sports/Danse.	Bboy [danseur], Bgirl [danseuse].
défi , n.m.	Sports/Danse.	battle, breaking battle.
équipe , n.f.	Sports/Danse.	crew.
passe-passe , n.m.	Sports/Danse.	footwork.
pause , n.f.	Sports/Danse.	freeze.
phase forte, phase , n.f.	Sports/Danse.	powermove.
préparation , n.f.	Sports/Danse.	top rock, toprock.
rotation , n.f.	Sports/Danse.	spin.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du sport (surf)

NOR : CTNR2234805K

liste

Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

cambrure, n.f.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Courbure longitudinale d'une planche de surf.

Voir aussi : planche de surf.

Équivalent étranger : rocker.

cœur de la vague

Forme abrégée : cœur, n.m.

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Face creuse de la vague qui n'a pas encore déferlé.

Voir aussi : épaule de la vague.

Équivalent étranger : curl.

coucher dorsal

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre qui consiste, pour un surfeur, après un virage en haut de vague, à lancer son bras en arrière afin de se coucher sur le dos à la surface de la vague avant de se relever.

Voir aussi : virage en haut de vague.

Équivalent étranger : lay back, layback.

envolée, n.f.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre qui consiste, pour un surfeur, à décoller avec sa planche au-dessus de la vague pour y revenir de manière maîtrisée.

Équivalent étranger : aerial, air.

épaule de la vague

Forme abrégée : épaule, n.f.

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Partie de la vague qui n'a pas encore déferlé.

Voir aussi : cœur de la vague.

Équivalent étranger : shoulder.

flotter, n.m.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre qui consiste, pour un surfeur, à passer sur la lèvre de la vague afin de progresser sur une section de celle-ci.

Équivalent étranger : floater.

manœuvre de retour

Forme abrégée : retour, n.m.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre horizontale qui consiste, pour un surfeur, à s'élancer sur l'épaule de la vague pour revenir, après un demi-tour, dans le cœur de celle-ci.

Voir aussi : cœur de la vague, épaule de la vague.

Équivalent étranger : cut back, cutback.

rouleau de bord

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Vague qui se brise sur le rivage.

Voir aussi : rouleau de cap, rouleau de récif, rouleau sur sable, site à rouleaux de bord.

Équivalent étranger : shore break.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 10 août 2013.

rouleau de cap

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Vague qui déferle le long d'une avancée rocheuse.

Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de récif, rouleau sur sable, site à rouleaux de cap.

Équivalent étranger : point break.

rouleau de récif

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Vague qui déferle sur un fond rocheux.

Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de cap, rouleau sur sable, site à rouleaux de récif.

Équivalent étranger : reef break.

rouleau sur sable

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Vague qui déferle sur un fond sablonneux.

Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de cap, rouleau de récif, site à rouleaux sur sable.

Équivalent étranger : beach break.

site à rouleaux de bord

Forme abrégée : rouleau de bord.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Site de pratique où se rencontrent des rouleaux de bord.

Voir aussi : rouleau de bord, site de pratique.

Équivalent étranger : shore break.

site à rouleaux de cap

Forme abrégée : rouleau de cap.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Site de pratique où se rencontrent des rouleaux de cap.

Voir aussi : rouleau de cap, site de pratique.

Équivalent étranger : point break.

site à rouleaux de récif

Forme abrégée : rouleau de récif.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Site de pratique où se rencontrent des rouleaux de récif.

Voir aussi : rouleau de récif, site de pratique.

Équivalent étranger : reef break.

site à rouleaux sur sable

Forme abrégée : rouleau sur sable.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Site de pratique où se rencontrent des rouleaux sur sable.

Voir aussi : rouleau sur sable, site de pratique.

Équivalent étranger : beach break.

1. tube, n.m.

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Cylindre formé par une vague qui déferle en se refermant sur elle-même.

Voir aussi : tube (2).

Équivalent étranger : barrel, tube.

2. tube, n.m.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre qui consiste, pour un surfeur, à se faire recouvrir par la vague et à évoluer dans le cylindre qu'elle a formé.

Voir aussi : tube (1).

Équivalent étranger : barrel, barrel ride, barrel riding, tube, tube ride, tube riding.

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent français (2)
aerial, air.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	envolée , n.f.
barrel, barrel ride, barrel riding, tube, tube ride, tube riding.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	2. tube , n.m.
barrel, tube.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	1. tube , n.m.
beach break.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	rouleau sur sable.
beach break.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	site à rouleaux sur sable, rouleau sur sable.
curl.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	cœur de la vague, cœur , n.m.
cut back, cutback.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	manœuvre de retour, retour , n.m.
floater.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	flotter , n.m.
lay back, layback.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	coucher dorsal.
point break.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	rouleau de cap.
point break.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	site à rouleaux de cap, rouleau de cap.
reef break.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	rouleau de récif.
reef break.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	site à rouleaux de récif, rouleau de récif.
rocker.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	cambrure , n.f.
shore break.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	rouleau de bord.
shore break.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	site à rouleaux de bord, rouleau de bord.
shoulder.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	épaule de la vague, épaule , n.f.
tube, barrel.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	1. tube , n.m.
tube, barrel, barrel ride, barrel riding, tube ride, tube riding.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	2. tube , n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
cambrure , n.f.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	rocker.

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
cœur de la vague, cœur , n.m.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	curl.
coucher dorsal.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	lay back, layback.
envolée , n.f.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	aerial, air.
épaule de la vague, épaule , n.f.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	shoulder.
flotter , n.m.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	floater.
manœuvre de retour, retour , n.m.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	cut back, cutback.
rouleau de bord.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	shore break.
rouleau de cap.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	point break.
rouleau de récif.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	reef break.
rouleau sur sable.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	beach break.
site à rouleaux de bord, rouleau de bord.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	shore break.
site à rouleaux de cap, rouleau de cap.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	point break
site à rouleaux de récif, rouleau de récif.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	reef break.
site à rouleaux sur sable, rouleau sur sable.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	beach break.
1. tube , n.m.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	barrel, tube.
2. tube , n.m.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	barrel, barrel ride, barrel riding, tube, tube ride, tube riding.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement privé

Renouvellement et prolongation de la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

NOR : ESRS2236162A
arrêté du 14-12-2022
MESR - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 14 décembre 2022 :
1° Les établissements ci-dessous listés obtiennent le renouvellement de la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) définie à l'article L. 732-1 du Code de l'éducation à compter du 1er janvier 2023 :

Établissements bénéficiant du renouvellement de la qualification d'EESPIG	Jusqu'au
Builders école d'ingénieurs (ex ESITC Caen)	31/12/2027
Kedge Business School	31/12/2027
Excelia Group	31/12/2027
Facultés libres de l'Ouest (UCO)	31/12/2027
Ircom	31/12/2027
Institut catholique de Rennes (ICR)	31/12/2024

2° Les établissements ci-dessous listés obtiennent la prolongation de la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général définie à l'article L. 732-1 du Code de l'éducation à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 :

- ESTA ;
- ESITC Metz ;
- ICN ;
- Yschools ;
- Yncréa Méditerranée.

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Accréditation d'universités en vue de la délivrance du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire

NOR : ESRS2236742A
arrêté du 19-12-2022
MESR – DGESIP A1-4

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 636-82 et suivants ; arrêté du 27-4-2022 ; avis du Cneser des 11-10-2022, 15-11-2022 et 12-12-2022

Article 1- Les universités suivantes sont accréditées à délivrer le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire pour la durée d'une année à compter de l'année universitaire 2022-2023 :

- université d'Aix-Marseille ;
- université d'Amiens ;
- université de Besançon ;
- université de Bordeaux ;
- université de Brest ;
- université de Caen ;
- université de Clermont Auvergne ;
- université de Lille ;
- université de Lorraine ;
- université de Montpellier ;
- Nantes Université ;
- université de Nice ;
- université de Paris Cité ;
- université de Reims ;
- université de Rennes-I ;
- université de la Réunion ;
- université de Rouen ;
- université de Strasbourg ;
- université de Toulouse III ;
- université de Tours.

Article 2 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait le 19 décembre 2022

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Anne-Sophie Barthez

Enseignement supérieur et recherche

Écoles normales supérieures

Débouchés offerts à partir de la Banque d'épreuves littéraires des écoles normales supérieures - Session 2023

NOR : ESRS2228855C
circulaire du 25-10-2022
MESR - DGESIP A1-2

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux chefs d'établissement

La Banque d'épreuves littéraires (BEL) est constituée des épreuves d'admissibilité au concours Lettres (A/L) de l'ENS (Ulm), au concours littéraire de l'ENS de Lyon, et au concours langue étrangère : anglais de l'ENS Paris-Saclay. La voie lettres - sciences sociales (B/L) n'est pas concernée par la présente circulaire : elle a ses propres dispositifs. Certaines épreuves de la BEL sont, depuis 2009, communes aux trois écoles normales supérieures. Depuis la session du concours 2011, la BEL est ouverte à de nouvelles écoles et formations.

L'accord conclu entre l'ENS, l'ENS de Lyon et les écoles et formations partenaires a pour objectif de permettre à un plus grand nombre de candidats issus des classes préparatoires de lettres deuxième année d'intégrer des écoles ou formations variées, à partir de l'ensemble des épreuves écrites de l'ENS ou des ENS auxquelles ils se préparent. L'ENS et l'ENS de Lyon restent organisatrices des concours et conceptrices des sujets et des programmes de seconde année.

Les écoles et formations membres de la BEL prennent en compte les épreuves écrites de la banque comme l'une des composantes des voies d'admissibilité dans leurs cursus, selon des modalités présentées, pour chaque partenaire, dans les annexes ci-jointes. Elles peuvent maintenir, si elles le souhaitent, leurs propres voies et/ou épreuves de recrutement en parallèle de la banque d'épreuves.

Les candidats, en fonction de leurs résultats aux épreuves écrites de la BEL et aux autres éventuelles épreuves d'admissibilité, ont la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission d'autres concours et formations, auxquels ils se seront préalablement inscrits. L'admission se fait au niveau L3 ou M1.

La liste de ces concours et formations est fixée, pour 2023, aux établissements suivants :

- Celsa (Sorbonne Université) ;
- Concours BCE (19 écoles de management) ;
- Concours Écricome littéraires (5 écoles de management) ;
- École nationale des chartes ;
- École supérieure d'interprètes et de traducteurs (Esit, université Sorbonne-Nouvelle Paris 3) ;
- Instituts d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, de Lille et de Lyon ;
- Isit (Institut de management et de communication interculturels) ;
- Institut supérieur du management public et politique (ISMAPP) ;
- Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC)/École spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr ;
- École du Louvre.

1. Procédure d'inscription des candidats

Tous les candidats qui veulent bénéficier du dispositif de la BEL doivent, via le serveur Internet www.concours-bel.fr, s'inscrire aux concours et passer les épreuves écrites des ENS : soit celles du concours A/L de l'ENS (Ulm), soit celles du concours littéraire de l'ENS de Lyon, soit celles des deux concours s'ils le souhaitent.

L'inscription à certains concours autres que ceux des ENS peut être payante. Les règlements des concours des différentes écoles peuvent prévoir la dispense des frais d'inscription pour les étudiants boursiers. Le cas

échéant, le paiement des frais d'inscription s'effectue, lors de l'inscription, sur le site de la BEL : www.concours-bel.fr.

De nombreuses écoles et formations disposaient de voies ou d'épreuves permettant aux étudiants des CPGE littéraires d'intégrer leurs cursus. Ces voies d'accès ou épreuves sont parfois maintenues. Les inscriptions se font alors directement auprès des écoles et formations, lesquelles indiquent les conditions d'accès aux candidats.

2. Admissibilité

Les résultats des écrits des ENS sont transmis à une date convenue par les services compétents des ENS. À partir de ces résultats, les écoles et formations partenaires de la BEL déterminent l'admissibilité dans leur propre voie de recrutement. Cette admissibilité peut supposer que les candidats passent des épreuves supplémentaires, définies par ces écoles et formations.

3. Admission

L'admission est décidée par les différentes écoles et formations, chacune organisant les épreuves d'admission selon ses procédures propres, en veillant à les faire connaître aux étudiants et à les conseiller.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que les notes obtenues à la BEL leur seront communiquées postérieurement à la fin de l'ensemble des épreuves.

4. Intégration

Les écoles et formations offrent des voies d'accès, via la BEL, soit au niveau L3, soit au niveau master, soit aux deux niveaux.

L'accès au niveau L3 est ouvert à tous les étudiants des classes préparatoires de lettres deuxième année. L'année de L3 se fait dans l'école ou la formation d'accueil, ou sous sa responsabilité.

L'accès direct au niveau M1 est ouvert aux étudiants qui ont effectué une seconde ou une troisième année de classe préparatoire de lettres deuxième année. L'établissement d'accueil peut imposer des conditions particulières ou des épreuves complémentaires qui seront clairement portées à la connaissance des candidats au moment de leur inscription.

Certaines écoles et formations peuvent aussi accepter de pré-admettre en cycle master un étudiant de niveau L2, à charge pour cet étudiant de valider l'année suivante une L3, selon des modalités définies par l'école ou la formation.

5. Groupe de suivi

Un groupe de suivi, réunissant un représentant de chacun des partenaires et des représentants des associations de professeurs et des proviseurs des lycées ayant des classes préparatoires, se réunit deux fois par an dans le but de faire le bilan du concours précédent, ainsi que le point sur la session en cours, et de favoriser les échanges et la concertation autour de la BEL.

6. Abrogation de la circulaire du 4 novembre 2021

La circulaire du 4 novembre 2021, relative aux débouchés offerts à partir de la banque d'épreuves littéraires des écoles normales supérieures (session 2022), est abrogée.

Fait le 25 octobre 2022

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Anne-Sophie Barthez

Liste des annexes

Annexe 1 - Celsa, Sorbonne Université

Annexe 2 - Concours BCE - 19 écoles de management

Annexe 3 - Concours Écricome littéraires

- Annexe 4 - École nationale des chartes
- Annexe 5 - École supérieure d'interprètes et de traducteurs (Esit) de l'université Sorbonne-Nouvelle Paris 3
- Annexe 6 - Instituts d'études politiques
- Annexe 7 - Isit (Institut de management et de communication interculturels)
- Annexe 8 - Institut supérieur du management public et politique (ISMaPP)
- Annexe 9 - Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC)/École spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr
- Annexe 10 - École du Louvre

Annexe 1 - Celsa, Sorbonne Université

Grande école rattachée à l'université Sorbonne Université, le Celsa dispense des formations professionnalisantes de haut niveau en journalisme, communication, marketing, publicité et ressources humaines. Il délivre des diplômes de licence, master, doctorat, magistère et MBA.

Depuis le concours 2011, le Celsa propose deux voies d'accès à partir de la BEL, soit pour une entrée en troisième année de licence de l'information et de la communication du Celsa, soit pour une entrée en première année de master de l'information et de la communication du Celsa, spécialité journalisme. Les candidats doivent témoigner d'un réel intérêt pour le journalisme.

Les étudiants intéressés par le Celsa se reporteront utilement à son site Web : www.celsa.fr.

I. Entrée en troisième année de licence de l'information et de la communication

1. Procédure d'inscription des candidats

Pour la session 2023, les étudiants qui souhaitent passer le concours d'accès en troisième année de licence de l'information et de la communication du Celsa disposent de deux voies d'accès :

- soit en passant toutes les épreuves du concours organisé par le Celsa. Les étudiants s'inscrivent directement auprès du Celsa (www.celsa.fr) et ne s'inscrivent pas sur le site d'inscription de la BEL ;
- soit après inscription et composition aux épreuves écrites de la BEL, en ne passant que les épreuves d'admission du concours du Celsa, selon la procédure d'admission décrite ci-dessous. Les étudiants souhaitant passer par cette voie doivent s'inscrire sur le site www.concours-bel.fr, sélectionner la case Celsa - Concours d'entrée en L3 dans le logiciel d'inscription à la BEL et s'inscrire ensuite sur le site du Celsa, www.celsa.fr.

Tout étudiant qui se présenterait au concours classique du Celsa et n'y serait pas admissible ne pourrait se prévaloir d'une admissibilité au concours des ENS pour passer les épreuves d'admission du Celsa.

2. Admissibilité

Au vu des résultats obtenus à la BEL, les candidats ayant obtenu à l'écrit des notes supérieures à un total défini par le Celsa seront déclarés admissibles au Celsa. Ces admissibles seront convoqués directement par le Celsa pour passer les épreuves d'admission.

3. Admission

Lors de leur inscription en ligne au Celsa, les admissibles devront choisir l'un des cinq parcours ouverts en troisième année de licence, à savoir :

- marque ;
- entreprises et institutions ;
- ressources humaines et conseil ;
- le magistère ;
- médias.

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec un jury correspondant au parcours choisi. Cet entretien a pour objectif d'apprécier la motivation du candidat et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

II. Entrée en première année de master de l'information et de la communication, spécialité journalisme

Cette voie est réservée aux étudiants ayant effectué une seconde ou une troisième année de classe préparatoire de lettres deuxième année.

1. Procédure d'inscription des candidats

Les étudiants qui souhaitent passer par la voie BEL le concours d'accès en première année de master information et communication, spécialité journalisme, et remplissent les conditions énoncées ci-dessus doivent passer les épreuves écrites de la BEL. Ils devront s'inscrire sur le site Internet de la BEL (www.concours-bel.fr) en sélectionnant la case Celsa - Master 1 de journalisme et s'inscrire ensuite sur le site du Celsa (www.celsa.fr).

2. Admissibilité

Au vu des résultats obtenus à la BEL, les candidats ayant obtenu des notes supérieures à un total défini par le Celsa seront déclarés admissibles au Celsa. Ces admissibles seront convoqués directement par le Celsa pour passer les épreuves d'admission.

3. Admission

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec un jury chargé d'apprécier la motivation et les aptitudes du candidat pour exercer le métier de journaliste, ainsi que son aisance en anglais.

Le Celsa organisera une journée portes ouvertes le samedi 14 janvier 2023, de 10 h 30 à 17 h 30, au Celsa même, et participera aux journées portes ouvertes de Sorbonne Université, courant février 2023, au centre Malesherbes, pour les licences, et courant mars 2023, à la maison de la recherche, pour les masters.

Annexe 2 - Concours BCE - Banque commune d'épreuves des écoles de management

La BCE est le concours post-classes préparatoires pour l'admission dans les programmes grande école de 19 écoles de management : Audencia ; Brest Business School ; BSB ; EM Normandie ; EDHEC Business School ; emlyon Business School ; ESC Clermont Business School ; ESCP Business School ; ESSEC ; Excelia Business School ; Grenoble École de Management ; HEC Paris ; ICN Business School ; INSEEC Grande École ; Institut Mines-Telecom Business School ; ISC Paris Grande Ecole ; SKEMA Business School ; SCBS - South Champagne Business School ; TBS.

La BCE est administrée par la direction des admissions et concours de la chambre de commerce et d'industrie Paris - Île de France.

Depuis le concours 2011, la voie d'accès que la BCE propose aux étudiants des classes préparatoires littéraires intègre les résultats obtenus aux concours de la BEL : concours A/L de l'ENS (Ulm) et concours littéraire de l'ENS de Lyon.

Les étudiants intéressés par la BCE se reporteront utilement à son site Web : www.concours-bce.com.

1. Procédure d'inscription des candidats

Les étudiants qui souhaitent passer les concours des écoles de la BCE doivent s'inscrire sur le site Internet de la BEL, www.concours-bel.fr, et sélectionner BCE, puis choisir les concours retenus. Ils devront déterminer dès leur inscription les notes qui entreront dans le calcul de l'admissibilité aux écoles de la BCE, celles du concours ENS (Paris) A/L ou celles du concours ENS de Lyon.

L'inscription aux concours des écoles de la BCE est payante, sauf pour les étudiants boursiers. Les candidats sont invités à consulter les tarifs appliqués sur le site Internet de la BCE.

La BCE maintient, en parallèle des épreuves de la BEL, ses propres épreuves écrites :

- épreuves communes d'étude et synthèse de textes, et de langues vivantes A et B ;
- épreuves spécifiques à la voie littéraire de dissertation littéraire ou philosophique, et histoire ou géographie.

2. Admissibilité

Le jury réuni par chaque école arrête par ordre de mérite la liste des étudiants autorisés à passer les épreuves d'admission, en fonction du total de points obtenus à l'écrit. Dans ce total, on distingue :

- les notes obtenues aux épreuves écrites communes (obligatoires pour tous les concours) et spécifiques, mentionnées ci-dessus ; chaque école affecte aux épreuves qu'elle a retenues pour son concours des coefficients qui lui sont propres ;
- la moyenne d'admissibilité (sur 20) obtenue par les candidats aux épreuves des concours d'entrée aux ENS, également affectée d'un coefficient modulé par chaque école.

Ce total est, dans la voie littéraire comme dans les autres voies, de 600 points au maximum (30 coefficients). Il permet l'interclassement des candidats des différentes voies pour certaines écoles, les autres faisant désormais le choix de réserver un certain nombre de places aux candidats littéraires.

Le détail des coefficients, pour chaque école, et, le cas échéant, le nombre de places réservées sont

consultables dans la brochure annuelle du concours et, en ligne, sur le site internet de la BCE.

3. Admission

Les candidats déclarés admissibles à l'un des concours BCE seront convoqués aux épreuves orales organisées par chacune des écoles aux concours desquelles ils se seront inscrits.

Les étudiants sont invités à prendre connaissance des modalités détaillées de concours (caractéristiques des épreuves, notamment) sur le site Internet de la BCE : www.concours-bce.com.

Annexe 3 - Concours Écricome littéraires

Écricome est la banque d'épreuves communes à cinq grandes écoles de management :

- Em Strasbourg Business School ;
- Kedge Business School ;
- Montpellier Business School ;
- Neoma Business School ;
- Rennes School of Business.

Elle propose une gamme de concours ouverts à de nombreux profils, notamment le concours Écricome littéraires, destiné aux élèves des classes préparatoires littéraires (A/L et B/L). La présente annexe ne concerne que le concours A/L de l'ENS Ulm et les concours littéraires de l'ENS de Lyon (séries lettres et arts, langues vivantes, sciences humaines).

Écricome propose, à partir de la BEL, une voie d'accès aux étudiants des classes préparatoires littéraires.

Les étudiants intéressés par Écricome se reporteront utilement à son site Web : <http://www.ecricome.org>.

Les étudiants des filières littéraires disposent d'un nombre de places réservées (190 places ouvertes en 2023) au sein du programme grande école de chaque établissement membre.

1. Procédure d'inscription des candidats

Les étudiants qui souhaitent passer le concours Écricome littéraires doivent s'inscrire sur le site internet de la BEL, www.concours-bel.fr, et sélectionner la case Écricome.

L'inscription au concours Écricome littéraires est payante pour tous :

- candidats non boursiers : frais de concours + frais administratifs,
- candidats boursiers : frais administratifs uniquement.

Les candidats devront impérativement vérifier et compléter les informations se trouvant dans leur espace candidat Écricome, importées directement des données récoltées par le système d'information de la BEL et téléversées sur le site Internet www.ecricome.org, afin de pouvoir consulter leurs résultats d'admissibilité et s'inscrire pour les épreuves orales.

2. Admissibilité

Les écoles d'Écricome fixent chacune leur barre d'admissibilité à partir des notes obtenues par les candidats à la BEL.

3. Admission

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués aux épreuves orales suivantes :

- un oral d'anglais ;
- un oral dans une autre langue vivante, ou en latin ou en grec ancien ;
- un entretien individuel.

Pour toutes les épreuves de langue vivante, le format est le suivant : visionnage d'une vidéo de 3 minutes environ ; préparation de 20 minutes, pendant laquelle le candidat peut librement revoir la séquence ; entretien de 20 minutes devant un jury. Le candidat devra :

1. faire la synthèse de la séquence de manière à démontrer sa bonne compréhension du sujet (3-4 minutes) ;
2. commenter un point précis librement choisi ;

3. répondre aux questions de l'interrogateur sur le contenu de la vidéo ou plusieurs sujets connexes ;
4. finir l'entretien sur un sujet libre de manière à permettre aux membres du jury de vérifier ses connaissances civilisationnelles.

Pour l'épreuve de latin ou de grec ancien, les candidats ont 1 heure de préparation (traduction d'un texte), suivie de 30 minutes devant le jury.

Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles et ne se passent qu'une seule fois et dans une seule école. Chaque note obtenue est validée par les autres écoles concernées, chaque école appliquant son propre coefficient.

L'entretien individuel se passe dans chacune des écoles où le candidat est admissible. Chaque école applique son propre coefficient.

Le candidat prend d'abord rendez-vous, pour la combinaison d'épreuves « langues et entretien individuel », dans l'école qu'il a choisie lors de son inscription comme centre d'épreuves orales, sous réserve d'y être admissible. Il prend ensuite rendez-vous dans les autres écoles, s'il y est admissible, uniquement pour un entretien.

Les étudiants sont invités à prendre connaissance des modalités de ces épreuves orales sur le site Internet d'Écricome.

Annexe 4 - École nationale des chartes

L'École nationale des chartes est un établissement public, qui bénéficie du statut de grand établissement. Elle délivre trois diplômes :

- le master ;
- le doctorat ;
- le diplôme d'archiviste paléographe.

Le diplôme d'archiviste paléographe, seul concerné par la BEL, constitue une voie d'accès privilégiée aux corps de conservateur du patrimoine (spécialité archives) et de conservateur des bibliothèques. Les archivistes paléographes ont accès à ces débouchés, après avoir suivi les écoles d'application correspondantes (INP, Enssib). Certains préfèrent passer l'agrégation et poursuivre une carrière d'enseignant-chercheur, en histoire ou en lettres.

La scolarité d'archiviste paléographe dure trois ans et neuf mois et se conclut par la soutenance d'une thèse en fin de quatrième année. Sont recrutés des élèves fonctionnaires stagiaires ressortissants de l'UE, par le biais d'un concours national.

Ce concours d'entrée pour le diplôme d'archiviste paléographe distingue :

- un concours d'accès en première année, sur épreuves (20 postes d'élèves fonctionnaires stagiaires en 2022), subdivisé en deux voies : A (12 postes en 2022) et B (8 postes en 2022). Seule la voie B de ce concours est concernée par les épreuves de la BEL ;
- un concours d'entrée en deuxième année, sur titres (0 poste en 2022), qui n'est pas concerné par la BEL.

Les étudiants intéressés par l'École nationale des chartes se reporteront utilement à son site

Web : <http://www.chartes.psl.eu/fr/enseignements>.

1. Procédure d'inscription des candidats au concours d'accès en première année, voie B

Les candidats à la voie B s'inscrivent sur le site internet de la BEL (www.concours-bel.fr).

Deux épreuves écrites sur six sont communes à la BEL : composition d'Histoire (pour laquelle l'École nationale des chartes participe à la correction aux côtés de l'ENS (Paris) et de l'ENS de Lyon et commentaire d'un texte en langue vivante étrangère, avec traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1). Pour ces deux épreuves, l'École nationale des chartes prend les notes de la BEL. En outre, les épreuves de version latine ou de version grecque sont communes avec celles de l'ENS (Paris) (attention : seules les épreuves de version latine ou grecque de l'ENS sont prises en compte par l'École nationale des chartes, à l'exclusion des épreuves de traduction et de commentaire d'un texte latin ou d'un texte grec de l'ENS). Les autres épreuves sont propres à l'École nationale des chartes.

2. Admissibilité au concours d'accès en première année, voie B

L'École nationale des chartes fixe sa barre d'admissibilité à partir des notes obtenues par les candidats aux épreuves d'Histoire et de LV1 de la BEL, le cas échéant aux épreuves de version latine ou grecque de l'ENS

(Paris) et aux épreuves propres à l'école.

3. Admission

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués aux épreuves orales organisées par l'École nationale des chartes.

Les étudiants sont invités à prendre connaissance des modalités des épreuves écrites et orales sur le site Internet de l'école.

La possibilité est ouverte aux élèves bi-admis à l'ENS (Paris) et à l'École nationale des chartes de mener les deux cursus en parallèle. Le lauréat choisit l'établissement dont il suit la scolarité en tant que fonctionnaire stagiaire ; il est inscrit dans l'autre établissement en tant que simple élève, sans y bénéficier d'un traitement. Cette possibilité est notamment soumise à l'accord du directeur de l'établissement que le lauréat rejoint en tant que fonctionnaire stagiaire.

Annexe 5 - École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT)

École universitaire intégrée à l'université Sorbonne-Nouvelle, l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (Esit) offre des masters préparant aux métiers de la traduction, de l'interprétation de conférence, de l'interprétation en langues des signes française et à la recherche en traductologie. Elle est habilitée à délivrer un master de traduction et un master d'interprétation de conférence, ainsi que le master européen d'interprétation de conférence (EMCI). Elle est membre du réseau master européen de traduction (EMT). Depuis la session 2011, l'ESIT propose une voie d'accès en master de traduction à partir de la BEL. Les candidats intéressés par l'Esit se reporteront utilement à son site Web : www.esit.univ-paris3.fr.

1. Procédure d'inscription des candidats

Les élèves de troisième année de classe préparatoire (« khûbes ») souhaitant concourir à l'Esit doivent s'inscrire sur le site commun de la banque d'épreuves littéraires (BEL), www.concours-bel.fr, en veillant à sélectionner l'Esit dans la section banques/concours/options. À noter que seul le master de traduction est accessible par cette voie.

L'Esit rappelle aux candidats l'importance de choisir pour la candidature une combinaison linguistique en rapport avec les langues présentées au concours de l'ENS.

Le jury d'admissibilité de l'Esit délibère sur la base des bulletins de notes des premier et deuxième semestres de l'année 2021-2022 et du relevé des notes des épreuves écrites des concours ENS reçu en juin 2022 (documents à adresser au plus tard le 14 février 2023 à contact-bel-esit@sorbonne-nouvelle.fr). Les candidats devront préciser la combinaison linguistique présentée au concours de l'Esit : combinaison linguistique trilingue (langue principale ou maternelle A, langues actives B et C, l'anglais et le français étant obligatoires en B ou en C) ou combinaison linguistique bilingue (langue principale ou maternelle A, langue active B). Le français et l'anglais sont les deux langues obligatoires pour une combinaison linguistique trilingue. Les combinaisons linguistiques bilingues comprennent obligatoirement le français. La combinaison bilingue anglais-français est disponible chaque année ; pour toute autre langue, les candidats doivent s'assurer au préalable de leur disponibilité à l'Esit pour l'année d'inscription visée.

Une documentation explicative spécifique est téléchargeable sur le site Internet de l'Esit (<http://www.univ-paris3.fr/esit>), sous la rubrique Candidats/Candidats CPGE.

Les candidats ayant présenté aux concours ENS une ou deux épreuves de langue pour lesquelles la section traduction de l'Esit ne prévoit pas d'enseignement a minima en combinaison bilingue ne seront pas retenus par le jury de l'Esit.

2. Admissibilité

Seuls les candidats BEL ayant validé une L3 dans une université française ou étrangère ou effectué une troisième année de classe préparatoire seront considérés comme admissibles au concours de l'Esit. Le jury détermine la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves d'admission au vu des résultats obtenus à la BEL.

3. Admission

Le jury de l'Esit convoquera aux épreuves écrites (rédaction en langue B, synthèse et traduction) les candidats

retenus. Les modalités de ces épreuves seront consultables sur le site Internet de l'Esit. A noter que le prochain concours aura lieu le vendredi 24 mars 2023.

L'admission sera prononcée par le jury de l'Esit au vu des résultats obtenus dans ces épreuves.

4. Intégration à l'Esit

En cas de réussite aux épreuves d'admission, les candidats seront admis en première année de master.

Annexe 6 - Instituts d'études politiques

Trois instituts d'études politiques (IEP) proposent aux étudiants des classes préparatoires littéraires, à partir de la BEL et de l'École nationale des chartes (concours B), une voie d'accès en cycle master. Cette voie s'ajoute aux autres procédures déjà existantes et qui sont maintenues.

Ces trois IEP sont :

- l'IEP d'Aix-en-Provence ;
- l'IEP de Lille ;
- l'IEP de Lyon.

Les étudiants intéressés par ces IEP se reporteront utilement à leur site Web :

- site Internet de l'IEP d'Aix-en-Provence : <http://www.sciencespo-aix.fr> ;
- site Internet de l'IEP de Lille : <http://www.sciencespo-lille.eu> ;
- site Internet de l'IEP de Lyon : <http://www.sciencespo-lyon.fr>.

1. Procédure d'inscription des candidats

Les étudiants qui souhaitent passer le concours d'accès en première année du cycle master des IEP cités ci-dessus disposent de deux voies d'accès :

- soit en suivant la procédure d'admissibilité en quatrième année des IEP, organisée par chaque IEP. Les étudiants s'inscrivent alors directement auprès des IEP et n'indiquent pas le choix d'un IEP dans le logiciel d'inscription à la BEL ;
- soit, après inscription à la BEL et composition aux épreuves écrites, en ne passant que les épreuves orales d'admission propres aux IEP. Les étudiants souhaitant suivre cette voie doivent choisir l'IEP ou les IEP au(x)quel(s) ils veulent candidater, dans le logiciel d'inscription à la BEL.

Les candidats inscrits aux IEP d'Aix et de Lyon via la BEL ne peuvent s'inscrire à la procédure classique d'admission en cycle master.

2. Admissibilité

Chaque IEP fixe, à partir des notes obtenues par les candidats à la BEL, une barre d'admissibilité qui correspond à trois fois le nombre de places proposées au recrutement par cette voie (20 places maximum par IEP, en 2023).

3. Admission

Chaque IEP convoque les candidats déclarés admissibles pour un entretien de motivation. Le jury vérifie l'adéquation entre le profil des candidats et celui des spécialités ou des majeures demandées dans les IEP. Lors des résultats d'admission, une liste principale est établie et, éventuellement, une liste complémentaire.

4. Intégration aux IEP

Les candidats de niveau L2, admis à l'un des trois IEP cités plus haut, conserveront pendant un an le bénéfice de leur admission. Celle-ci ne sera définitive qu'après une année supplémentaire effectuée selon les conditions posées par le jury de l'IEP dans lequel le candidat sera intégré en 2024. Pendant cette année, le candidat devra valider 60 crédits ECTS, en interne au sein de l'IEP, ou dans le cadre d'une L3 universitaire en fonction du contrat pédagogique établi avec l'IEP qu'il intégrera.

En fonction des résultats obtenus, l'admission sera définitivement validée et cette validation interviendra lors du jury d'admission au concours 2024.

Les renseignements sur l'organisation des voies d'admission et la présentation des cycles de master seront disponibles, à partir de janvier 2023, sur les sites Internet des IEP concernés.

Les trois IEP organiseront chacun une journée portes ouvertes début 2023 : le 4 février pour ceux d'Aix-en-Provence et de Lille ; pour l'IEP de Lyon, la date sera communiquée ultérieurement sur le site <https://www.sciencespo-lyon.fr/fr/accueil>.

Annexe 7 - Isit (Institut de management et de communication interculturels)

L'Isit est une association loi 1901, créée en 1957 pour former les traducteurs et les interprètes de conférence pour les organisations internationales (Commission européenne, Unesco, OCDE, ONU, etc.). Les compétences professionnelles attendues des diplômés correspondent aux exigences de ces organisations. L'Isit forme aujourd'hui, au niveau master, des experts du multilinguisme et de l'interculturel, en proposant des spécialisations en management interculturel, stratégies internationales et diplomatie, digital, communication interculturelle et traduction, interprétation de conférence, etc. Le diplôme bac + 5 de l'Isit est visé par l'État (grade de master). Ses diplômés ont vocation à travailler dans les organisations internationales et les entreprises comme traducteurs et interprètes, mais aussi comme spécialistes de la communication, du marketing ou des ressources humaines, dans les services internationaux des grandes entreprises françaises et étrangères.

Depuis la session 2011, l'Isit propose deux voies d'accès à partir de la BEL, soit pour une entrée en troisième année de licence, soit pour une entrée en première année de master, voie réservée aux étudiants ayant effectué une deuxième ou une troisième année de classe préparatoire de lettres deuxième année. Les étudiants intéressés par l'Isit se reporteront utilement à son site Web : <http://www.isit-paris.fr>.

I. Entrée en troisième année

1. Procédure d'inscription des candidats

Les étudiants qui souhaitent entrer en troisième année à l'Isit disposent de deux voies d'accès :

- sur dossier, dans le cadre de la convention passée avec la CPGE dans laquelle ils sont inscrits ;
- après inscription à la BEL et composition aux épreuves écrites, le cas échéant. Les candidats sélectionnent, lors de leur inscription sur le site Internet de la BEL (www.concours-bel.fr), la case Isit - Concours d'entrée. Ils s'inscrivent par ailleurs auprès de l'Isit, en ligne, sur le site www.isit-paris.fr, avant le 15 mai 2023 minuit. Les candidats devront porter une attention particulière à la combinaison de langues dans laquelle ils choisiront de composer aux concours d'entrée dans les ENS. En effet, si ces langues ne correspondent pas aux langues de formation de l'Isit (voir liste sur le site www.isit-paris.fr), ils devront passer, pour être admissibles, une ou deux épreuve(s) complémentaire(s) dans les langues concernées.

Les étudiants peuvent être autorisés à présenter l'admission par les deux voies.

2. Admissibilité

Au vu des résultats obtenus à la BEL et le cas échéant aux épreuves complémentaires, les candidats ayant obtenu à l'écrit des notes supérieures à un total défini par l'Isit seront déclarés admissibles à l'Isit.

3. Admission

L'admission est prononcée par le jury de l'Isit, après examen du dossier et au vu des résultats obtenus dans les différentes épreuves. Les dates de résultats seront précisées sur le site www.isit-paris.fr.

II. Entrée en quatrième année

Cette voie est réservée aux étudiants ayant effectué une troisième année en classe préparatoire de lettres.

1. Procédure d'inscription des candidats

Les étudiants qui souhaitent entrer en 4e année à l'Isit doivent d'abord s'inscrire à la BEL. Lors de cette inscription, les candidats doivent cocher la case Isit - Concours d'entrée. Ils s'inscrivent par ailleurs auprès de l'Isit, en ligne, sur le site www.isit-paris.fr, avant le 15 mai 2023 minuit.

Les candidats devront porter une attention particulière à la combinaison de langues dans laquelle ils choisiront de composer aux concours d'entrée dans les ENS. En effet, si ces langues ne correspondent pas aux langues de formation de l'Isit (voir liste sur le site), ils devront passer, pour être admissibles, une ou deux épreuve(s) complémentaire(s) dans les langues concernées.

2. Admissibilité

Au vu des résultats obtenus à la BEL et aux épreuves complémentaires, les candidats ayant obtenu à l'écrit des notes supérieures à un total défini par l'Isit seront déclarés admissibles à l'Isit.

3. Admission

Le jury de l'Isit examinera les dossiers des candidats qui présenteront les conditions ci-dessus énoncées. Il pourra proposer à certains candidats en 4^e année, dont les résultats ne lui sembleraient pas suffisants, la possibilité d'être admis en troisième année de l'ISIT. Les dates de résultats seront précisées sur le site www.isit-paris.fr.

L'ISIT organise des journées portes ouvertes les samedis 19 novembre 2022, 21 janvier (matin) et 4 mars 2023. Le calendrier complet des rencontres avec l'Isit est à consulter via le lien : <https://www.isit-paris.fr/grande-ecole-communication-translation/salons-portes-ouvertes/>.

Adresse électronique pour toute question : admissions@isit-paris.fr.

Annexe 8 - Institut supérieur du management public et politique (ISMaPP)

L'Institut supérieur du management public et politique est un établissement privé d'enseignement supérieur technique, reconnu par l'Etat (arrêté du 31 mars 2008, publié au JO du 11 avril 2008). Les principes fondamentaux qui régissent ses activités et animent son action sont contenus dans la charte de l'établissement.

L'ISMaPP délivre :

- un diplôme d'établissement (bac + 3) en science politique et management public ;
- un diplôme d'établissement (bac + 5) en stratégie et décision publique et politique ;
- la certification manager en ingénierie des politiques publiques (RNCP 35417), enregistrée au niveau 7 dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), par décision du 17 mars 2021.

L'ISMaPP est certifié Qualiopi.

Pour la session 2023, les étudiants qui souhaitent passer le concours d'accès en première année (bac + 3) ou deuxième année (bac + 4) de l'ISMaPP disposent de deux voies d'accès :

- soit en suivant la procédure d'admissibilité en première ou deuxième année de l'ISMaPP. Les étudiants s'inscrivent alors directement auprès de l'ISMaPP et ne sélectionnent pas, dans le logiciel d'inscription à la BEL, la case « ISMaPP » ;
- soit, après inscription à la BEL et composition aux épreuves écrites de l'ENS (Paris) ou de l'ENS de Lyon, en ne passant que l'épreuve orale d'admission propre à l'ISMaPP. Les étudiants souhaitant suivre cette voie doivent sélectionner la case « ISMaPP » dans le logiciel d'inscription à la BEL.

Les candidats inscrits à l'ISMaPP via la BEL ne peuvent s'inscrire à la procédure classique d'admission.

L'inscription au concours d'entrée de l'ISMaPP dans le cadre de la BEL se fait en même temps que celle aux concours d'entrée dans les Écoles normales supérieures, sur le site www.concours-bel.fr.

Les candidats qui souhaiteraient présenter les deux concours, celui de l'ENS (Paris) et celui de l'ENS de Lyon, devront déterminer, dès leur inscription, les notes qui entreront dans le calcul de l'admissibilité à l'ISMaPP.

L'ISMaPP prend en compte la totalité des épreuves écrites de la BEL comme l'une des composantes des voies d'admissibilité dans son cursus, selon des modalités présentées ci-après.

L'ISMaPP propose deux voies d'accès à partir de la BEL, soit pour une entrée en première année (science politique et management public - bac + 3), soit pour une entrée en deuxième année (stratégie et décision publique et politique - bac + 4). Les candidats doivent témoigner d'un réel intérêt pour la sphère publique. Les étudiants intéressés par l'ISMaPP se reporteront utilement à son site Web : <http://www.ismapp.com>.

I. Entrée en première année (science politique et management public - bac + 3)

1. Procédure d'inscription des candidats

Les étudiants s'inscrivent et composent aux épreuves écrites de la BEL. Ils sont dispensés des épreuves écrites du concours de l'ISMaPP et ne passent que les épreuves d'admission, selon la procédure décrite ci-dessous. Les étudiants souhaitant passer par cette voie doivent sélectionner la case ISMaPP - concours d'entrée en bac + 3 dans le logiciel d'inscription à la BEL (www.concours-bel.fr).

2. Admission

Les candidats inscrits au concours de l'ISMaPP dans le cadre de la BEL seront convoqués à une épreuve orale. Celle-ci consistera, devant jury, en un entretien de sensibilité aux enjeux de la sphère publique, qui vise

à apprécier la motivation du candidat et l'adéquation de son profil avec la formation envisagée. Seront déclarés admis les candidats ayant obtenu un total de points à l'écrit (notes de la BEL) et à l'oral supérieur au total de points défini par l'ISMaPP en fonction du nombre de places mises au concours.

II. Entrée en deuxième année (stratégie et décision publique et politique - bac + 4)

Cette voie est réservée aux étudiants ayant effectué une seconde ou une troisième année de classe préparatoire de lettres deuxième année.

1. Procédure d'inscription des candidats

Les étudiants remplissant les conditions énoncées ci-dessus doivent passer les épreuves écrites de la BEL. Ils devront s'inscrire dans le logiciel d'inscription à la BEL (www.concours-bel.fr) en sélectionnant la case ISMaPP - concours d'entrée en bac + 4.

2. Admission

Les candidats inscrits au concours de l'ISMaPP dans le cadre de la BEL seront convoqués à une épreuve orale. Celle-ci consistera, devant jury, en un entretien de sensibilité aux enjeux de la sphère publique, qui vise à apprécier la motivation du candidat et l'adéquation de son profil avec la formation envisagée. Seront déclarés admis les candidats ayant obtenu un total de points à l'écrit (notes de la BEL) et à l'oral supérieur au total de points défini par l'ISMaPP en fonction du nombre de places mises au concours.

Annexe 9 - Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC)/École spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr - Concours littéraire

L'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan est une école militaire qui forme des officiers. Elle est située à l'ouest de Rennes. Le statut des élèves est celui d'officier des armes de l'armée de terre. La scolarité, d'une durée de trois ans, est rémunérée.

Les étudiants intéressés par l'ESM de Saint-Cyr se reporteront utilement au site suivant : <https://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr>.

1. Inscription

Les candidats sont soumis aux formalités d'inscription exigées des candidats aux concours de la BEL. Ils doivent remplir les conditions spécifiques d'inscription suivantes :

- être de nationalité française ;
- être âgé de 22 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours (pour le concours 2023, être né en 2001 ou après) ;
- être en règle avec le code du service national ;
- être titulaire du baccalauréat ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique requises pour l'admission dans le corps des officiers des armes de l'armée de terre.

La langue de l'épreuve de commentaire de texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte est choisie parmi l'anglais, l'allemand, l'arabe moderne, le chinois, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe.

L'inscription ne donne lieu à aucun frais de dossier.

Les épreuves du concours sont définies dans l'arrêté du 5 janvier 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (JO n° 10 du 13 janvier 2022, texte n° 4).

2. Épreuves écrites

Les résultats sont arrêtés par le sous-directeur du pôle recrutement de la direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT), conformément aux décisions du jury. Ils sont consultables sur le site internet de l'ESM et publiés au Bulletin officiel des armées.

3. Épreuves orales et sportives d'admission

Les candidats admissibles sont convoqués par courriel aux épreuves orales et sportives par le bureau concours de la DRHAT, dans un centre d'examen en région parisienne. Le premier jour de leur convocation,

ils effectueront une visite d'expertise médicale initiale (Vemi) auprès d'un médecin des armées, afin que leur aptitude générale au service soit déterminée.

Néanmoins, tous les candidats admissibles doivent se présenter le premier jour des épreuves munis d'un certificat médical d'aptitude à la pratique des épreuves sportives de l'ESM.

Dans le cas où un candidat ne pourrait consulter un médecin des armées du fait de son éloignement géographique, il est autorisé à présenter un certificat médical signé par un médecin civil. Le modèle d'imprimé de certificat médical civil est disponible en annexe I de l'arrêté du 30 août 2021 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers paru au JO du 17 septembre 2021.

Le programme des épreuves orales de mathématiques et de langue ancienne est fixé chaque année par une circulaire diffusée sur le site Internet de l'ESM.

Le ministre des armées (ou le chef d'état-major de l'armée de terre par délégation du ministre) arrête, conformément aux décisions du jury, la liste principale et la liste complémentaire d'admission à l'ESM de Saint-Cyr. Les résultats sont disponibles sur le site Internet de l'ESM et publiés au Bulletin officiel des armées.

4. Bonification

Aucune bonification n'est accordée.

5. Intégration

La procédure d'intégration dans l'école est fixée par le bureau concours de la DRHAT, en concertation avec l'ESM de Saint-Cyr.

L'admission à l'ESM de Saint-Cyr ne devient définitive qu'après vérification ultime de l'aptitude médicale (dossier médical datant de moins d'un an, préalablement établi dans un centre médical des armées), ainsi que des conditions d'accès à la fonction publique, et après signature de l'acte d'engagement.

Coordonnées	Places offertes en 2023
Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan/ École spéciale militaire de Saint-Cyr 56381 Guer Cedex	Arrêté annuel à paraître au JO en février/mars 2023 (NB : 40 en 2022)

Organisme chargé du concours : Direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) - Bureau concours - Case 120 - Fort Neuf de Vincennes - Cours des Maréchaux - 75614 Paris Cedex 12. Tél. : 01 41 93 34 27 ou 34 57 - E-mail : concours.rdt@gmail.com.

Annexe 10 - École du Louvre

Établissement d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère chargé de la culture, l'École du Louvre dispense, depuis 1882, un enseignement d'archéologie, d'histoire de l'art et des civilisations, de muséologie, de techniques de sauvegarde, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel. Sa pédagogie associe cours théoriques et approches concrètes (travaux dirigés devant les œuvres, séances dans les salles de musée) et s'appuie sur l'étude des témoignages matériels des différentes cultures (sites, édifices, œuvres, objets conservés dans les collections). Elle est mise en œuvre par un corps enseignant composé en majorité de conservateurs de musée et de professionnels du patrimoine.

Le cursus de formation de l'École du Louvre est organisé selon le schéma européen LMD. L'établissement délivre les diplômes suivants :

- le diplôme de premier cycle de l'École du Louvre : bac + 3 ;
- le diplôme de muséologie de l'École du Louvre : bac + 4 ;
- le diplôme de deuxième cycle de l'École du Louvre (habilité au grade de master) : bac + 5 ;
- le diplôme de post-master recherche en histoire de l'art, archéologie et muséologie de l'École du Louvre : bac + 6 ;
- le diplôme de troisième cycle de l'École du Louvre (en co-encadrement universitaire ou non) : bac + 8.

L'École accueille environ 1 800 élèves.

Les élèves intéressés par l'École du Louvre se reporteront utilement à son site

Web : <http://www.ecoledulouvre.fr>.

1. Procédure d'inscription des candidats

L'École du Louvre propose une voie d'accès à partir de la BEL pour une entrée en troisième année de premier cycle pour les élèves de CPGE ayant suivi, au minimum, deux années de classe préparatoire (hypokhâgne et khâgne), option histoire des arts.

Les élèves de CPGE qui souhaitent postuler en troisième année à l'École du Louvre doivent :

- s'inscrire à au moins l'un des concours suivants :
 - concours de l'ENS de Lyon, série lettres et arts, spécialité arts - histoire et théorie des arts,
 - concours de l'ENS (Paris), option Histoire et théorie des arts,
 - concours B de l'École nationale des chartes, option histoire des arts ;
 - sélectionner, dans le logiciel d'inscription à la BEL (www.concours-bel.fr), la case École du Louvre.
- L'inscription au concours de l'École du Louvre est payante (65 euros), sauf pour les boursiers sur critères sociaux.

2. Admissibilité

L'École du Louvre fixe l'admissibilité à partir des notes obtenues par les candidats aux épreuves de la BEL.

3. Admission

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués directement par l'École du Louvre aux épreuves suivantes :

- un oral d'histoire des arts, ayant pour objectif de vérifier la culture générale du candidat dans ce domaine ;
- un entretien individuel ayant pour objectif d'apprécier la motivation du candidat et l'adéquation de son profil avec le cursus envisagé.

Les étudiants sont invités à prendre connaissance du calendrier et des modalités de ces épreuves orales sur le site Internet de l'École du Louvre : www.ecoledulouvre.fr, dans la rubrique Être élève/premier cycle/comment s'inscrire/admission BEL-CPGE.

Seront déclarés admis les candidats ayant obtenu un total écrit et oral supérieur à la barre d'admission établie par l'École du Louvre en fonction du nombre de places disponibles. La liste des admis sera mise en ligne sur le site de l'établissement. Une liste d'attente sera établie.

Pour toute information complémentaire :

- contact : bel@ecoledulouvre.fr ;
- portes ouvertes et salons :

L'École du Louvre organise chaque année une journée portes ouvertes en janvier. Elle est également présente aux salons étudiants, à Paris, sur le stand du ministère de la Culture (salon européen de l'éducation, salon des formations artistiques, Start).

Enseignement supérieur et recherche

Cneser

Sanctions disciplinaires

NOR : ESRS2235023S
décisions du 24-11-2022
MESR - CNESER

Affaire : Monsieur XXX, étudiant né le 13 avril 2000

Dossier enregistré sous le n° 1626

Appel formé par maître Camélia Assadi aux intérêts de Monsieur XXX, d'une décision de la section disciplinaire de l'Institut d'études politiques de Toulouse ;

Le Cneser statuant en matière disciplinaire ;

Étant présents :

Professeurs des universités ou personnels assimilés :

Emmanuel Aubin, président de séance

Frédérique Roux, rapporteur

Étudiants :

Matéo Bertin

Marie Glinel

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 232-2 à L. 232-7 dans leur rédaction antérieure à l'article 33 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, R. 232-23 à R. 232-48, et R. 811-10 à R. 811-15 dans leur rédaction antérieure au décret n° 2020-785 du 26 juin 2020 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2020-785 du 26 juin 2020 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur, notamment ses articles 15 et suivants ;

Le dossier et le rapport ayant été tenus à la disposition des parties, de leur conseil et des membres du Cneser statuant en matière disciplinaire dix jours francs avant le jour fixé pour la délibération ;

Vu la décision prise à l'encontre de Monsieur XXX le 12 décembre 2019 par la section disciplinaire de l'IEP de Toulouse, prononçant une exclusion de l'établissement pour une durée de deux ans, décision immédiatement exécutoire nonobstant appel ;

Vu l'appel formé le 11 février 2020 par maître Camélia Assadi aux intérêts de Monsieur XXX, étudiant en première année de diplôme de l'IEP, à l'IEP de Toulouse, de la décision prise à son encontre par la section disciplinaire de l'établissement ;

Vu la demande de sursis à exécution formée le 11 février 2020 par maître Camélia Assadi aux intérêts de Monsieur XXX et accordé par le Cneser statuant en matière disciplinaire le 20 mai 2020 ;

Vu la décision rendue le 15 juin 2022 par le Conseil d'État annulant la décision du Cneser statuant en matière disciplinaire prononcée le 20 mai 2020 ;

Vu la décision rendue le 15 septembre 2022 par le Cneser statuant en matière disciplinaire rejetant la demande de sursis à exécution ;

Vu le mémoire déposé par maître Julie Santin le 23 septembre 2022 ;

Vu ensemble les pièces du dossier ;

Monsieur XXX ayant été informé de la tenue de cette séance par lettre recommandée avec avis de réception du 17 octobre 2022 ;

Monsieur le directeur de l'IEP de Toulouse, ayant été informé de la tenue de cette séance par lettre recommandée avec avis de réception du 17 octobre 2022 ;

Madame AAA ayant été convoquée en qualité de témoin ;

Madame BBB ayant été convoquée en qualité de témoin ;

Monsieur XXX étant présent ;

Maître Julie Santin représentant monsieur le directeur de l'IEP de Toulouse, étant présente ;

Madame AAA, témoin, étant absente ;

Madame BBB, témoin, étant absente mais ayant adressé un témoignage écrit ;

Après lecture, en audience publique, du rapport d'instruction établi par Frédérique Roux ;
Après avoir entendu, en audience publique, les demandes et explications des parties, puis les conclusions du déféré, celui-ci ayant eu la parole en dernier ;
Après que ces personnes et le public se sont retirés ;

Après en avoir délibéré

Sur l'appel de Monsieur XXX :

Considérant que Monsieur XXX a été condamné le 12 décembre 2019 par la section disciplinaire de l'IEP de Toulouse à une exclusion de l'établissement pour une durée de deux ans ; qu'il lui est reproché la publication de propos racistes sur le réseau social Snapchat d'une part, et des comportements inadaptés envers deux de ses condisciples à l'occasion de week-end d'intégration, d'autre part, faits constitutifs de troubles au bon fonctionnement de l'établissement ;

Considérant qu'au soutien des intérêts de Monsieur XXX, maître Camélia Assadi considère que :

- la procédure est nulle car l'acte de saisine serait irrégulier ; qu'il n'aurait pas été effectué par le directeur de Sciences Po Toulouse ; que sa forme n'a pas été respectée et que les poursuites seraient à l'initiative d'un tiers, Madame CCC ;
- aucune pièce n'était jointe à la lettre d'information adressée à Monsieur XXX ;
- il n'est pas davantage justifié que le recteur d'académie et le médiateur académique aient été avisés de la procédure ;
- le requérant ne pourrait vérifier la qualité des membres de la commission d'instruction et de la formation de jugement ;
- l'instance disciplinaire était incompétente car les faits donnant lieu aux poursuites se sont déroulés en Espagne et non au sein de l'établissement et n'ont pas de rapport avec l'établissement où les enseignements dispensés ;
- le déroulement de la procédure aurait donc porté atteinte aux droits de la défense car la commission d'instruction a émis des doutes sur la sincérité des déclarations de Monsieur XXX alors qu'elle aurait dû simplement relater les faits ;
- des observations, déclarations et réponses de Monsieur XXX n'auraient pas été reprises par la commission d'instruction ;
- le rapporteur de la commission d'instruction faisait partie de la formation de jugement ;
- la section disciplinaire n'était saisie que de propos racistes tenus sur un réseau social. Elle ne pouvait donc motiver sa décision sur des faits supplémentaires. Le comportement anormal reconnu (ébrioité, altercation) de Monsieur XXX a pris fin rapidement puisqu'il a été extrait de la fête par les organisateurs du week-end d'intégration et qu'il a par la suite présenté ses excuses si bien qu'il n'a causé de trouble, ni aux personnes concernées, ni à d'autres. D'ailleurs, le procureur de la République a classé la procédure sans suite sous réserve d'accomplissement d'un stage de citoyenneté (stage à l'issue duquel la plainte concernant les propos racistes sera classée sans suite). Les faits ne sont donc pas constitués ;
- la décision serait manifestement excessive au regard des faits pour lesquels Monsieur XXX s'est amendé, a reconnu sa responsabilité et s'est excusé auprès des personnes qu'il avait offensées ;

Considérant que dans ses écritures au soutien des intérêts de l'IEP de Toulouse, maître Julie Santin précise que l'exception d'incompétence de la section disciplinaire soulevée par Monsieur XXX n'est pas fondée car cette section disciplinaire était parfaitement compétente pour connaître de faits en lien avec le comportement d'un de ses usagers quand bien même ils se seraient déroulés hors de l'établissement pendant un week-end d'intégration ; que sur la légalité externe de la décision attaquée, la saisine de la section disciplinaire par le directeur de l'établissement respectait bien les dispositions de l'article R. 712-30 du Code de l'éducation ; que Monsieur XXX ne démontre pas que les pièces ne lui auraient pas été communiquées et l'avocat de l'usager a bien pu en prendre connaissance dans un délai suffisant si bien qu'il n'y a pas de violation des droits de la défense ; que le courrier de saisine a bien été communiqué au recteur d'académie et au médiateur académique ; qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne vient préciser que le nombre, le nom et la qualité des membres de la section disciplinaire doivent être communiqués au déféré ; que les dispositions du règlement intérieur de l'établissement relative à la composition de la section disciplinaire respectent parfaitement les règles édictées dans le Code de l'éducation ; que la commission d'instruction qui n'a aucun pouvoir de trancher le litige n'a pas fait preuve de subjectivité ; qu'aucune disposition ne prévoit qu'un

membre d'une commission d'instruction ne puisse siéger à la formation de jugement ; que Monsieur XXX n'a été privé d'aucune garantie procédurale ; qu'il a pu prendre connaissance de tous les éléments de son dossier dans un délai suffisant et s'exprimer à de multiples reprises dans le cadre de l'instruction et du jugement de son affaire ; que sur la légalité interne de la décision attaquée, les faits reprochés, d'une extrême gravité et non contestés, sont bien réels ; que la consommation excessive d'alcool ne saurait le dédouaner de ses actes ; que la procédure disciplinaire est totalement indépendante de la procédure pénale si bien que l'argument selon lequel l'infliction d'une sanction disciplinaire viendrait violer le principe *non bis in idem* est irrecevable ; que la faute consistant à stigmatiser et à insulter une étudiante par des propos raciste d'une part, et les faits à caractère sexiste de s'introduire par deux fois dans les chambres de deux étudiantes sont établis si bien que la requête introductive d'instance doit être rejetée ; que la sanction prononcée était parfaitement proportionnée au regard de la gravité des faits reprochés et de la présence à ce jour, dans l'établissement, des étudiantes agressées ;

Considérant que lors de la formation de jugement, Monsieur XXX souhaite préciser que le rapport de la commission d'instruction de l'IEP de Toulouse a été partial et a apporté des appréciations subjectives ; que ce rapport ne précise pas qu'il s'était excusé des faits qu'il avait regrettés ; que les agissements reprochés de nature sexuelle ont été classés sans suite, que seuls les propos de nature raciste qu'il a tenus ont fait l'objet d'une condamnation à un stage de citoyenneté si bien que la sanction prononcée est excessive et disproportionnée ; que l'IEP de Toulouse était sous la pression des associations féministes et qu'il y aurait eu un « emballement » autour de son cas afin d'en faire un exemple ; que les faits reprochés de nature sexuelle auraient dû être réglés en interne par l'établissement ; qu'il a été largement puni du fait de la médiatisation de son affaire qui a eu pour effet de l'exclure de la vie de l'établissement, qu'il a été diffamé par les associations féministes ainsi que par des journalistes ; que la procédure pénale a été éprouvante compte tenu de la médiatisation de l'affaire permettant de comprendre sa garde à vue pendant 24 heures un 26 décembre ; qu'il a été obligé de redoubler sa première année alors qu'il avait la compétence pour passer en deuxième année comme l'atteste sa moyenne de quasiment 10/20 malgré les quatre notes de 0/20 infligées ; qu'il perd de nouveau une autre année puisqu'il ne peut pas s'inscrire en troisième année ; qu'il souhaiterait que sa peine soit réduite afin qu'il puisse reprendre ses études en septembre 2023 ;

Considérant que lors de la formation de jugement, maître Julie Santin souligne que Monsieur XXX interprète les témoignages produits alors qu'ils sont pourtant explicites ; qu'il ne peut pas être reproché à la direction de Sciences Po Toulouse d'écouter les associations ; qu'aucun message d'excuse de Monsieur XXX n'est produit par l'intéressé ; qu'il ment notamment sur ses études et sur son cursus actuel et que les excuses qu'il évoque deux ans après les faits ne sont pas convaincantes ; que les faits de nature sexiste (main aux fesses, introduction dans la chambre et la douche d'une camarade) sont avérés même s'ils ont été classés sans suite ; qu'au delà des propos racistes répréhensibles pour lesquels Monsieur XXX a été condamné, le droit à l'image de Madame BBB a été atteint ; que les trois faits cumulés doivent être pris en compte pour le prononcé de la sanction ; que l'établissement demande la confirmation de la décision prononcée ;

Considérant que sur la légalité externe de la décision attaquée, les juges d'appel considèrent que la commission d'instruction a manqué d'impartialité en ne s'en tenant pas à un simple exposé objectif des prétentions des parties ; qu'au surplus, la décision rendue le 12 décembre 2019 par la section disciplinaire de l'IEP de Toulouse n'est pas suffisamment motivée au regard des faits reprochés ; qu'il convient dès lors d'en prononcer l'annulation ;

Considérant que Monsieur XXX reconnaît les faits qui lui sont reprochés et qu'il a réitéré à plusieurs reprises ses excuses à l'égard des victimes ; qu'il a pris acte de son comportement fautif concentré sur ce week-end d'intégration de septembre 2019 et que, conscient de ses agissements, le risque de réitération de son comportement est tenu ; qu'il convient dès lors de le sanctionner d'une exclusion de l'établissement pour une durée de deux ans dont un an avec sursis ;

Sur les frais irrépétibles :

Considérant que maître Julie Santin demande que soit mis à la charge de Monsieur XXX, une somme de 2 000 € au titre des frais exposés par l'IEP de Toulouse et non compris dans les dépens, en application de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative ;

Considérant qu'il n'y a pas lieu de condamner Monsieur XXX à verser la somme de 2 000 € à Sciences Po Toulouse sur le fondement de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative ;

Par ces motifs

Statuant au scrutin secret, à la majorité absolue des membres présents,

Décide

Article 1 - La décision rendue par l'IEP de Toulouse est annulée ;

Article 2 - Monsieur XXX est condamné à une exclusion de l'établissement pour une durée de deux ans dont un an avec sursis ;

Article 3 - La demande de condamnation de Monsieur XXX à verser la somme de 2 000 € à l'IEP de Toulouse sur le fondement de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative est rejetée ;

Article 4 - Dans les conditions fixées aux articles R. 232-41 et R. 232-42 du Code de l'éducation susvisé, la présente décision sera notifiée à Monsieur XXX, à monsieur le directeur de l'IEP de Toulouse, à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et publiée, sous forme anonyme, au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche ; copie sera adressée, en outre, à monsieur le recteur de l'académie de Toulouse.

Fait et prononcé en audience publique à Paris, le 24 novembre 2022 à 12 h 30 à l'issue du délibéré.

La secrétaire de séance
Frédérique Roux
Le président
Emmanuel Aubin

Affaire : Monsieur XXX, étudiant né le 8 septembre 2000

Dossier enregistré sous le n° 1679

Appel formé par Monsieur XXX, d'une décision de la section disciplinaire du conseil académique de l'université Gustave Eiffel ;

Le Cneser statuant en matière disciplinaire ;

Étant présents :

Professeurs des universités ou personnels assimilés :

Emmanuel Aubin, président de séance

Frédérique Roux, rapporteur

Étudiants :

Monsieur Matéo Bertin

Madame Marie Glinel

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 232-2 à L. 232-7 dans leur rédaction antérieure à l'article 33 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, R. 232-23 à R. 232-48, et R. 811-10 à R. 811-15 dans leur rédaction antérieure au décret n° 2020-785 du 26 juin 2020 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2020-785 du 26 juin 2020 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur, notamment ses articles 15 et suivants ;

Le dossier et le rapport ayant été tenus à la disposition des parties, de leur conseil et des membres du Cneser statuant en matière disciplinaire dix jours francs avant le jour fixé pour la délibération ;

Vu la décision prise à l'encontre de Monsieur XXX le 6 octobre 2020 par la section disciplinaire du conseil académique de l'université Gustave Eiffel, prononçant une exclusion de tout établissement public

d'enseignement supérieur pour une durée de trois ans, décision immédiatement exécutoire nonobstant appel ;

Vu l'appel formé le 7 décembre 2020 par Monsieur XXX, étudiant en deuxième année de licence d'Histoire à l'université Gustave Eiffel, de la décision prise à son encontre par la section disciplinaire de l'établissement ;

Vu la demande de sursis à exécution formée le 7 décembre 2020 par Monsieur XXX et rejetée par le Cneser statuant en matière disciplinaire le 16 juin 2021 ;

Vu ensemble les pièces du dossier ;

Monsieur XXX ayant été informé de la tenue de cette séance par lettre recommandée avec avis de réception du 17 octobre 2022 ;

Monsieur le président de l'université Gustave Eiffel, ayant été informé de la tenue de cette séance par lettre recommandée avec avis de réception du 17 octobre 2022 ;

Monsieur XXX étant absent ;

Antoine Morvan, chargé des affaires juridiques représentant monsieur le président de l'université Gustave Eiffel étant présent ;

Après lecture, en audience publique, du rapport d'instruction établi par Frédérique Roux ;

Après avoir entendu, en audience publique, les demandes et explications de la partie présente ;

Après que cette personne et le public se sont retirés ;

Après en avoir délibéré

Sur le caractère contradictoire de la procédure :

Considérant que Monsieur XXX, régulièrement convoqué, ne s'est pas présenté à l'audience de la formation de jugement du Cneser statuant en matière disciplinaire ; qu'il n'a pas fait connaître les motifs de son absence ; que le jugement rendu sur son recours doit donc être réputé contradictoire ;

Sur l'appel de Monsieur XXX :

Considérant que Monsieur XXX a été condamné le 6 octobre 2020 par la section disciplinaire du conseil académique de l'université Gustave Eiffel à une exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée de trois ans ; qu'il est reproché à Monsieur XXX d'avoir eu un comportement susceptible de constituer un harcèlement à l'égard de plusieurs étudiantes, au moyen de propos violents, de gestes déplacés, durant plus d'une année ; la décision attaquée précise que Monsieur XXX a reconnu son comportement « déviant et abusif » envers les étudiantes et avoir pris conscience de la gravité des faits et du préjudice moral occasionné par ses actes ;

Considérant qu'au soutien des prétentions de son appel, Monsieur XXX reconnaît les faits qui lui sont reprochés, mais conteste le caractère violent de sa personne telle que décrite dans la décision ; qu'il indique avoir envie de poursuivre ses études, finir sa licence d'Histoire et vouloir s'orienter vers un master de recherche ; qu'enfin, il précise avoir entamé une thérapie et en conséquence « n'être plus en danger pour la vie universitaire » ;

Considérant que lors de la formation de jugement, Antoine Morvan, représentant de l'université Gustave Eiffel souligne que la requête de Monsieur XXX est très succincte et qu'il ne soulève aucun problème de procédure ; que l'intéressé a reconnu les faits à plusieurs reprises ; que compte tenu de la gravité des faits et de leur répétition, la sanction prononcée en première instance est proportionnée et qu'elle doit être maintenue ;

Considérant que les pièces du dossier, notamment les témoignages des plaignantes, ayant également donné lieu à des dépôts de mains courantes, démontrent que Monsieur XXX a adopté à plusieurs reprises un comportement de harcèlement sexuel et tenu des propos injurieux, insultants et dégradants envers ses camarades ; que la sanction doit, dès lors, être confirmée ;

Par ces motifs

Statuant au scrutin secret, à la majorité absolue des membres présents,

Décide

Article 1 - Monsieur XXX est condamné à une exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée de trois ans ;

Article 2 - Dans les conditions fixées aux articles R. 232-41 et R. 232-42 du Code de l'éducation susvisé, la présente décision sera notifiée à Monsieur XXX, à monsieur le président de l'université Gustave Eiffel, à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et publiée, sous forme anonyme, au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche ; copie sera adressée, en outre, à monsieur le recteur de l'académie de Créteil.

Fait et prononcé en audience publique à Paris, le 24 novembre 2022 à 12 h 30 à l'issue du délibéré.

La secrétaire de séance

Frédérique Roux

Le président

Emmanuel Aubin

Affaire : Monsieur XXX, étudiant né le 3 juillet 1999

Dossier enregistré sous le n° 1681

Appel formé par maître Jean-Philippe Meschin aux intérêts de Monsieur XXX, d'une décision de la section disciplinaire du conseil académique de l'université d'Angers ;

Le Cneser statuant en matière disciplinaire ;

Étant présents :

Professeurs des universités ou personnels assimilés :

Emmanuel Aubin, président de séance

Frédérique Roux, rapporteur

Étudiants :

Matéo Bertin

Marie Glinel

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 232-2 à L. 232-7 dans leur rédaction antérieure à l'article 33 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, R. 232-23 à R. 232-48, et R. 811-10 à R. 811-15 dans leur rédaction antérieure au décret n° 2020-785 du 26 juin 2020 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2020-785 du 26 juin 2020 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur, notamment ses articles 15 et suivants ;

Le dossier et le rapport ayant été tenus à la disposition des parties, de leur conseil et des membres du Cneser statuant en matière disciplinaire dix jours francs avant le jour fixé pour la délibération ;

Vu la décision prise à l'encontre de Monsieur XXX le 7 décembre 2020 par la section disciplinaire du conseil

académique de l'université d'Angers, prononçant une exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée de deux ans ; l'appel est suspensif ;

Vu l'appel formé le 20 janvier 2021 par maître Jean-Philippe Meschin aux intérêts de Monsieur XXX, étudiant en troisième année de licence de sciences sociales à l'université d'Angers, de la décision prise à son encontre par la section disciplinaire de l'établissement ;

Vu le mémoire déposé par Monsieur XXX le 22 novembre 2022 ;

Vu le mémoire déposé par l'université d'Angers le 23 novembre 2022 ;

Vu ensemble les pièces du dossier ;

Monsieur XXX ayant été informé de la tenue de cette séance par lettre recommandée avec avis de réception du 17 octobre 2022 ;

Monsieur le président de l'université d'Angers, ayant été informé de la tenue de cette séance par lettre recommandée avec avis de réception du 17 octobre 2022 ;

Madame AAA étant convoquée en qualité de témoin ;

Madame BBB étant convoquée en qualité de témoin ;

Monsieur XXX et son conseil, maître Jean-Philippe Meschin, étant absents ;

Didier Peltier représentant monsieur le président de l'université d'Angers étant présent ;

Madame AAA, témoin, ayant écrit pour indiquer qu'elle ne souhaitait pas comparaître ;

Madame BBB, témoin, étant absente mais ayant adressé un témoignage écrit ;

Après lecture, en audience publique, du rapport d'instruction établi par Frédérique Roux ;

Après avoir entendu, en audience publique, les demandes et explications de la partie présente ;

Après que cette personne et le public se sont retirés ;

Après en avoir délibéré

Sur le caractère contradictoire de la procédure :

Considérant que Monsieur XXX, régulièrement convoqué, ne s'est pas présenté à l'audience de la formation de jugement du Cneser statuant en matière disciplinaire ; qu'il a fait connaître, le 22 novembre 2022, les motifs de son absence ; que le jugement rendu sur son recours doit donc être réputé contradictoire ;

Sur l'appel de Monsieur XXX :

Considérant que Monsieur XXX a été condamné le 7 décembre 2020 par la section disciplinaire du conseil académique de l'université d'Angers à une exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée de deux ans ; qu'il est reproché à Monsieur XXX d'avoir troublé l'ordre et le bon fonctionnement de l'université d'Angers en raison d'une agression sexuelle qu'il a commise sur la personne d'une camarade de promotion ; que devant la commission d'instruction et la formation de jugement, Monsieur XXX n'a pas souhaité s'exprimer sur les faits à l'origine des poursuites et a considéré que ceux-ci relevaient de sa vie privée et de la seule procédure pénale, et que ces faits ne concernaient pas l'université ; que Monsieur XXX indique n'avoir jamais cherché à nuire à l'université d'Angers et ne reconnaît pas l'existence d'un trouble à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement car les faits ont été commis dans un cadre privé et non universitaire ;

Considérant que la décision attaquée précise que « si les faits ont bien été commis en dehors de l'enceinte de l'établissement, ils ont eu un retentissement particulièrement important sur le climat régnant entre les étudiants de la promotion et a généré un sentiment d'insécurité chez plusieurs étudiants, d'un malaise persistant et de la nécessité d'un suivi psychologique pour plusieurs d'entre eux ; que leur assiduité en a été perturbée. L'enseignante responsable de la formation a révélé un trouble dans le déroulement des enseignements, notamment l'interruption d'un cours en janvier 2020 ; que des rumeurs ont circulé dans l'amphithéâtre puis sur les réseaux sociaux ; qu'ont eu lieu des interruptions et report de cours et des perturbations de plusieurs départs en stage ; que la victime des faits a présenté au cours de son audition par la commission d'instruction, une grande fragilité relationnelle et une détresse nécessitant une prise en charge associative et médicale ; qu'enfin, plusieurs témoins ont fait état de suspicions d'un fait identique commis par Monsieur XXX lorsqu'il était au lycée, mais que Monsieur XXX reste dans le déni, si bien qu'un risque de récidive existe » ;

Considérant qu'au soutien des prétentions d'appel de son client, maître Jean-Philippe Meschin considère que la sanction est entachée d'une erreur de droit puisque celle-ci repose sur des faits extérieurs à l'université d'Angers et que son client ne peut donc être sanctionné pour des faits qui auraient porté atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement ; la sanction ne pouvait pas davantage retenir les témoignages faisant état de suspicions d'un fait identique commis dans un lycée puisque ces faits sont sans aucun lien avec des troubles à l'université ; que l'interprétation des faits serait encore erronée puisque Monsieur XXX n'a pas réapparu dans l'établissement depuis son audition par la police, si bien qu'il n'a pas adopté de comportement troublant le bon ordre de l'établissement ; qu'enfin, les éléments retenus à l'encontre de son client ne sont étayés par aucune preuve, ni justificatif : aucune preuve de la réalité de suivis psychologiques ou de malaises d'étudiants, aucun élément de nature à démontrer la réalité de prétendues rumeurs, qu'il n'y aurait eu qu'un seul cours interrompu et non plusieurs cours perturbés ; qu'au final, maître Jean-Philippe

Meschin demande l'annulation de la sanction prononcée en première instance ;

Considérant que dans son mémoire daté du 22 novembre 2022, Monsieur XXX précise qu'il ne s'est pas présenté à l'université d'Angers depuis la notification de la décision de première instance si bien qu'il n'a pu exercer une quelconque pression ou tension au sein de l'établissement ; qu'il serait victime de l'association féministe « les Roses de l'espoir » dont Madame CCC, sa présidente, aurait fait pression sur Madame AAA, ses camarades de promotion et sur Madame BBB et produit un faux témoignage et a fait « courir de fausses rumeurs à [son] sujet » ; qu'aucun certificat médical ne prouve à ce jour que Madame AAA aurait subi un traumatisme ou n'attesterait d'une quelconque tentative de suicide ; que la plaignante a pu poursuivre ses études et obtenir ses examens ; que lui-même a continué son cursus à l'université de Toulouse, loin de Madame CCC et de Madame AAA ; qu'il « est victime d'un coup monté » ;

Considérant que dans ses observations datées du 23 novembre 2022, monsieur le président de l'université d'Angers estime que la sanction d'exclusion est fondée sur les faits avérés d'atteinte à l'ordre et au bon fonctionnement de l'université ; que selon la jurisprudence, des faits, mêmes commis à l'extérieur de l'établissement peuvent être de nature à porter atteinte à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement ; que le fait que Monsieur XXX n'était plus présent à l'université d'Angers à compter du 21 janvier 2020 si bien qu'il ne pouvait être une cause des perturbations occasionnées est contredit par les pièces du dossier, car ses agissements à l'origine des poursuites ont bien eu un retentissement important sur la santé et la scolarité de l'étudiante concernée, et ont perturbé la scolarité de plusieurs des étudiants qui l'ont soutenue ; que la section disciplinaire n'a donc commis aucune erreur manifeste d'appréciation ; que la sanction d'exclusion prononcée est proportionnelle à la gravité de la faute commise et des troubles occasionnés à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement ; qu'en conséquence, la requête en appel présentée par Monsieur XXX doit être rejetée comme étant infondée ;

Considérant que lors de la formation de jugement, Didier Peltier, représentant l'université d'Angers précise que la sanction prononcée est proportionnée à la gravité des faits reprochés à Monsieur XXX et de l'attitude de déni adoptée par l'intéressé et d'un risque de récidive ; que la sanction doit être maintenue ;

Considérant que les faits commis par Monsieur XXX à l'extérieur de l'établissement sont bien de nature à porter atteinte à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement ; que la gravité de ces faits a eu des conséquences à la fois sur la santé et la scolarité de Madame AAA ; que les écritures présentées par Monsieur XXX le 22 novembre 2022 n'ont pas convaincu les juges d'appel, les pièces du dossier établissant la matérialité des faits reprochés et qu'il convient dès lors de confirmer la sanction prononcée en première instance ;

Par ces motifs

Statuant au scrutin secret, à la majorité absolue des membres présents,

Décide

Article 1 - Monsieur XXX est condamné à une exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée de deux ans ;

Article 2 - Dans les conditions fixées aux articles R. 232-41 et R. 232-42 du Code de l'éducation susvisé, la présente décision sera notifiée à Monsieur XXX, à monsieur le président de l'université d'Angers, à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et publiée, sous forme anonyme, au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche ; copie sera adressée, en outre, à monsieur le recteur de l'académie de Nantes.

Fait et prononcé en audience publique à Paris, le 24 novembre 2022 à 12 h 30 à l'issue du délibéré.

La secrétaire de séance

Frédérique Roux

Le président

Emmanuel Aubin

Enseignements secondaire et supérieur

Cadre national sur les attendus de formations

Cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur : modification

NOR : ESRS2232670A
arrêté du 13-12-22 - JO du 20-12-2022
MESR - DGESIP A MOSS

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 612-3 et L. 612-3-2 ; arrêté du 9-3-2018 modifié ; avis du Cneser du 15-11-2022 et du 13-12-2022

Article 1 - L'annexe I de l'arrêté du 9 mars 2018 susvisé est remplacée par l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 - L'annexe VI du même arrêté est remplacée par l'annexe II du présent arrêté.

Article 3 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 13 décembre 2022

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La cheffe du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, adjointe à la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Laure Vagner-Shaw

Annexe I

↪ *Connaissances et compétences attendues pour la réussite dans les différentes spécialités des sections de techniciens supérieurs conduisant à un brevet de technicien supérieur*

Annexe II

↪ *Connaissances et compétences attendues pour la réussite dans les formations conduisant au diplôme national de licence ou au parcours de formation mentionné au 2° du I de l'article R. 631-1 du Code de l'éducation (parcours spécifique « accès santé » : « Pass »)*

Annexe I – Connaissances et compétences attendues pour la réussite dans les différentes spécialités des sections de techniciens supérieurs conduisant à un brevet de technicien supérieur

Type de formation	Domaine	Spécialité/Mention	Attendus
BTS - BTSA	BTS - Production	Aéronautique	<p>S'intéresser aux métiers liés à la construction d'aéronefs ou de maintenance aéronautique</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Assistance technique d'ingénieur	<p>S'intéresser à la conduite de projet de produits pluritechnologiques</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Bâtiment	<p>S'intéresser à la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantiers de bâtiments en structures béton</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations</p>

			<p>obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Bioanalyses et contrôles	<p>S'intéresser aux activités expérimentales et aux technologies des bio-industries pratiquées en laboratoire d'analyse ou de recherche</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biotechnologies, biologie, physique-chimie, mathématiques</p> <p>Disposer de compétences relationnelles permettant de s'inscrire dans un travail en équipe, être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels</p> <p>S'exprimer aisément à l'écrit comme à l'oral, dans la perspective d'animation d'équipes et de projets</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Biotechnologies	<p>S'intéresser aux activités expérimentales et les technologies de recherche académique et recherche et développement en bio-industries pratiqués en laboratoire de biotechnologies</p> <p>S'intéresser à la bio-informatique</p> <p>Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biotechnologies, biologie, physique-chimie et mathématiques</p> <p>Disposer de compétences relationnelles permettant de s'inscrire dans un travail en équipe, être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>S'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral en langue française</p> <p>Être capable de s'exprimer en langue anglaise et de comprendre l'anglais scientifique</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Conception de processus de découpe et d'emboutissage	<p>S'intéresser aux process de transformation et réalisation de pièces en métal</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p>

			Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Conception de produits industriels	S'intéresser à la conception de produits mécaniques Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1 ^{re} année commune)	S'intéresser aux process de transformation et de réalisation d'ensembles mécaniques/ de produits industriels Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Conception et industrialisation en construction navale	S'intéresser à la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantiers de bateaux Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

			Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Conception et industrialisation en microtechniques	S'intéresser à la conception de produits mécaniques Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Conception et réalisation de carrosseries	S'intéresser aux métiers liés à la conception, la réalisation et la transformation de carrosseries de véhicules Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Conception et réalisation de systèmes automatiques	S'intéresser à la programmation de systèmes pluritechniques Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

			Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Conseil et commercialisation de solutions techniques	S'intéresser aux relations commerciales S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique, juridique et technique Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client Avoir les capacités d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés Avoir de l'intérêt pour des solutions techniques en relation avec les besoins des clients Avoir le goût du travail en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
BTS - BTSA	BTS - Production	Contrôle des rayonnements ionisants et application des techniques de protection	Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel ou de laboratoire, pour comprendre, élaborer et respecter les règles de son fonctionnement Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques S'impliquer, être autonome, faire preuve de rigueur et d'initiative Avoir du goût pour le travail en équipe Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.
BTS - BTSA	BTS - Production	Contrôle industriel et régulation automatique	S'intéresser aux applications industrielles de la chimie et de la physique Disposer de compétences permettant une approche concrète et expérimentale de la chimie et de la physique Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel ou de laboratoire, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement. Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, y compris en anglais.

BTS - BTSA	BTS - Production	Développement et Réalisation Bois	<p>S'intéresser aux process de transformation et de réalisation de pièces ou produits en bois</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Électrotechnique	<p>S'intéresser à l'efficacité énergétique, au développement des énergies renouvelables et à l'environnement numérique</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de conduite de projet/chantier</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations et pour mener des activités de diagnostic et de maintenance</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	<p>S'intéresser à la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantiers de bâtiments en structures béton</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS - BTSA	BTS - Production	Environnement nucléaire	<p>S'intéresser à la maintenance des systèmes liés à l'environnement nucléaire</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Etude et réalisation d'agencement	<p>S'intéresser au design d'espace</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Europlastics et composites à référentiel commun européen - option conception d'outillage	<p>S'intéresser aux processus de transformation et de réalisation de produits dans l'industrie de la plasturgie</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS - BTSA	BTS - Production	Eurolastics et composites à référentiel commun européen - option pilotage et optimisation de la production	S'intéresser aux process de transformation et réalisation de produits dans l'industrie de la plasturgie Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation	S'intéresser à la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantiers de bâtiments en structures béton Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluide	S'intéresser à la conception des systèmes énergétiques Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

BTS - BTSA	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	<p>S'intéresser à la conception des systèmes énergétiques</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	<p>S'intéresser à la conception des systèmes énergétiques</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Fonderie	<p>S'intéresser aux process de transformation et de fabrication de pièces métalliques</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS - BTSA	BTS - Production	Forge	<p>S'intéresser aux process de transformation et de fabrication de pièces métalliques</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Géologie appliquée	<p>S'intéresser aux géosciences appliquées et notamment pour le travail de terrain et les études techniques opérationnelles comme la réalisation de modèles numériques de terrain ou de cartographie</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter des informations issues des études de terrain, de tests, de simulations, etc.</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale en français et en anglais pour communiquer, argumenter et s'insérer dans un travail en équipe</p> <p>Être capable d'adopter un comportement et des codes professionnels</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Industries céramiques	<p>S'intéresser à la conception et réalisation de produits en matériau céramique</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS - BTSA	BTS - Production	Innovations textiles - Option A : structures	<p>S'intéresser aux métiers de l'industrie textile</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Innovations textiles - Option B : traitements	<p>S'intéresser aux métiers de l'industrie textile</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des matériels de construction et de manutention	<p>S'intéresser à la maintenance des matériels et les nouvelles technologies associés</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option A systèmes de production	<p>S'intéresser à la maintenance des systèmes</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option B systèmes énergétiques et fluidiques	<p>S'intéresser à la maintenance des systèmes</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option C systèmes éoliens	<p>S'intéresser à la maintenance des systèmes</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p>

			Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option D ascensoristes	S'intéresser à la maintenance des systèmes Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des véhicules option motocycles	S'intéresser à la maintenance des véhicules et les nouvelles technologies associés Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	S'intéresser à la maintenance des véhicules et les nouvelles technologies associés Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des véhicules option voitures particulières	<p>S'intéresser à la maintenance des véhicules et les nouvelles technologies associés</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Management économique de la construction	<p>S'intéresser à la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantiers de bâtiments en structures béton</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS -BTSA	BTS- Production	Mécatronique navale	<p>S'intéresser au fonctionnement et à la mise en œuvre des matériels intégrant des technologies mécaniques et électroniques</p> <p>S'intéresser à l'environnement des métiers en lien avec le contexte maritime</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers de la chimie	<p>S'intéresser aux applications industrielles de la chimie et de la physique</p> <p>Disposer de compétences permettant une approche concrète et expérimentale de la chimie et de la physique</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel ou de laboratoire, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement.</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, y compris en anglais.</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers de la mesure	<p>S'intéresser aux enjeux scientifiques, techniques, industriels, commerciaux ou juridiques des opérations de mesure, de contrôle et d'essai.</p> <p>Disposer de compétences permettant une approche concrète et expérimentale de la physique, de la chimie et de leurs applications, notamment dans le domaine technologique.</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel ou de laboratoire, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement.</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, y compris en anglais.</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers de la mode- chaussure et maroquinerie	<p>S'intéresser aux métiers de l'industrie textile</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers de la mode- vêtements	<p>S'intéresser aux métiers de l'industrie textile</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe,</p>

			<p>une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers du géomètre- topographe et de la modélisation numérique	<p>S'intéresser aux travaux du géomètre, le relevé topographique des terrains, l'implantation de projets sur chantier, et la modélisation numérique en bureau d'étude de ces terrains en 2D et 3D</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Motorisations toutes énergies	<p>S'intéresser aux métiers liés à la conception, la mise au point, la validation de concept, la maintenance et l'optimisation de tous types de motorisation</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS - BTSA	BTS - Production	Pilotage des procédés	<p>S'intéresser à la mise en œuvre et aux réglages d'un processus de fabrication industrielle</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Bioqualité	<p>S'intéresser aux activités de laboratoire et de production, ainsi qu'à la démarche qualité dans les secteurs des bio-industries (alimentaires, santé, cosmétiques, environnement, etc.)</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe pluriprofessionnelle dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biotechnologies, biologie, physique-chimie, mathématiques</p> <p>Disposer de compétences relationnelles permettant de s'investir dans des projets collectifs</p> <p>S'exprimer aisément à l'écrit comme à l'oral, dans la perspective de rédaction de procédures, ou d'animation d'équipes et de projets</p>
BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes constructifs bois et habitat	<p>S'intéresser à la conception en bureau d'étude des architectures (bâtiments et ouvrages divers) en bois et pour leur réalisation sur chantier</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	S'intéresser aux systèmes électroniques, à l'usage des composants complexes, au fonctionnement et à la mise en œuvre de réseaux, à la configuration de systèmes Avoir de l'appétence pour le travail en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour exploiter des résultats d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	S'intéresser aux réseaux de communication de données et à la cybersécurité, aux systèmes embarqués, au cloud computing et à la programmation des systèmes Avoir de l'appétence pour le travail en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour exploiter des résultats d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes photoniques	S'intéresser à la conception et à la réalisation des appareils d'optique (dispositifs de recherche, appareils industriels) Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Techniques et services en matériels agricoles	S'intéresser à la maintenance des matériels et les nouvelles technologies associés Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

			Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Traitement des matériaux	S'intéresser à la mise en œuvre et aux réglages d'un processus de traitement de matériaux Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Production	Travaux publics	Avoir du goût pour les projets collectifs d'aménagement du territoire (routes, réseaux, aménagements urbains, etc.) S'intéresser à la conception et la réalisation sur chantier d'ouvrages de travaux publics Disposer de compétences pour travailler en équipe Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

BTS	BTS - Production	Architecture en métal : conception et réalisation	<p>S'intéresser à la conception en bureau d'étude des architectures (bâtiments et ouvrages divers) en métal et pour leur réalisation sur chantier</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS	BTS - Production	Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	<p>S'intéresser à la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantiers d'ouvrage chaudronnés et d'éléments de tuyauterie</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option A : systèmes de production	<p>S'intéresser à la maintenance des systèmes</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option B : systèmes énergétiques et fluidiques	<p>S'intéresser à la maintenance des systèmes</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option C : systèmes éoliens	<p>S'intéresser à la maintenance des systèmes</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS	BTS - Production	Systèmes numériques option A : informatique et réseaux	<p>S'intéresser aux réseaux de communication de données et de leur sécurité, aux systèmes embarqués, au cloud computing et à la programmation des systèmes</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>

BTS	BTS - Production	Systèmes numériques - option B : électronique et communication	<p>S'intéresser au fonctionnement et à la mise en œuvre des matériels de télécommunication, à l'usage des composants complexes, à la pré-industrialisation des dispositifs électroniques et leur maintenance</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS	BTS - Production	Métiers de l'eau	<p>S'intéresser aux technologies concernant la production, le traitement, la collecte et la distribution des eaux</p> <p>S'intéresser à la conception, au pilotage et au suivi d'installations ou de chantiers dans les structures publiques ou privées</p> <p>Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biotechnologies, sciences et techniques industrielles, physique-chimie, mathématiques</p> <p>Disposer de compétences relationnelles permettant d'assurer l'animation d'équipes et de projets</p> <p>S'exprimer aisément à l'écrit comme à l'oral, dans la perspective d'animation d'équipes et de projets</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Analyses de biologie médicale	<p>S'intéresser aux activités expérimentales et aux technologies du diagnostic médical pratiquées en laboratoire dans les secteurs de la santé</p> <p>Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biologie, physiologie et physiopathologie humaines, biochimie, physique-chimie, mathématique</p> <p>Disposer de compétences relationnelles permettant de s'inscrire dans un travail en équipe pluriprofessionnelle, être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et robotisé</p> <p>S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral dans la perspective de travail collaboratif et pour échanger avec les professionnels du secteur</p>

BTS - BTSA	BTS - Services	Assurance	<p>S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale</p> <p>Être capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés</p> <p>S'intéresser aux activités de l'assurance, de la protection des personnes</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Banque conseiller de clientèle	<p>S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale</p> <p>Être capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés</p> <p>S'intéresser aux activités relevant des secteurs financier et bancaire</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Commerce international	<p>S'intéresser aux échanges internationaux et interculturels</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe et en autonomie</p> <p>Disposer de capacités d'organisation avec les outils numériques</p> <p>Disposer de compétences de communication écrite et orale en français et en anglais</p> <p>Disposer de compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères dont l'anglais</p> <p>S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Communication	<p>S'intéresser à la stratégie de communication des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique</p> <p>S'intéresser aux métiers et enjeux du secteur de la communication</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et de travail en équipe en mode projet</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client</p> <p>Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements digitalisés en évolution constante</p> <p>Avoir le goût, la rigueur et la créativité pour élaborer des supports de communication</p> <p>Disposer d'une bonne culture générale et de compétences rédactionnelles</p>

BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	<p>S'intéresser au management et à la gestion des entreprises et à leur environnement économique et juridique</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale</p> <p>Disposer de compétences techniques et relationnelles propres aux métiers de la comptabilité et de la gestion</p> <p>Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion</p> <p>Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Diététique	<p>S'intéresser aux questions liées à l'alimentation, la nutrition, l'équilibre alimentaire, le conseil et les techniques culinaires, la prévention et le soin des maladies liées à l'alimentation</p> <p>Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques, principalement en sciences biologiques (physiologie humaine, microbiologie, biochimie, etc.)</p> <p>Disposer de compétences relationnelles : écoute, communication, permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale)</p> <p>S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe et pour échanger avec des interlocuteurs internes et externes</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Économie sociale familiale	<p>Être intéressé par l'aide, le conseil aux personnes cet intérêt pourra être attesté par une expérience de bénévolat</p> <p>Disposer de compétences scientifiques, techniques et sociales pour établir le lien entre un aspect de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, budget, habitat-logement) et la santé, le bien-être</p> <p>Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur</p> <p>S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>

BTS - BTSA	BTS - Services	Édition	<p>S'intéresser au secteur de la communication écrite et visuelle</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers de l'édition</p> <p>Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés</p> <p>Avoir le goût, la rigueur et la créativité pour élaborer des supports, concevoir et mettre en œuvre des projets d'édition</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Études et réalisation d'un projet de communication - 1 ^{re} année commune	<p>S'intéresser à la conception de projets ayant une dimension culturelle ou artistique</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Management commercial opérationnel	<p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client</p> <p>Disposer d'une appétence pour le conseil client, la mise en avant des produits, l'animation d'une équipe, la valorisation d'un lieu de vente</p> <p>Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés</p> <p>S'intéresser au management des entreprises, à leur stratégie marketing et commerciale, ainsi qu'à leur environnement économique et juridique</p> <p>Disposer de compétences pour collaborer et travailler en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de la coiffure	<p>S'intéresser au secteur de la coiffure dans ses dimensions scientifiques, managériales ou commerciales ou de recherche et développement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et techniques ou professionnelles afin d'appréhender une situation du champ de la coiffure et de construire des interventions adaptées</p> <p>Avoir des aptitudes à s'intégrer dans un travail en équipe, à être force de proposition</p> <p>Communiquer avec aisance et rigueur en français et en langue étrangère dans la perspective de gérer une</p>

			relation clientèle Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de l'audio- visuel option : gestion de la production	S'intéresser aux métiers de l'audiovisuel dans leur globalité pour gérer des productions Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en œuvre de projets Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour le comprendre et en respecter les règles de fonctionnement Disposer de compétences en matière de recherche documentaire et d'appétences pour le droit (suivi de contrats) et la comptabilité (suivi budgétaire de projets) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter
BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de l'audio- visuel option : métiers de l'image	S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en œuvre des techniques de montage et de post-production Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en œuvre de projets Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de l'audio- visuel option : métiers du son	<p>S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en œuvre des techniques de montage et de post-production</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en œuvre de projets</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de l'audio- visuel option : montage et post- production	<p>S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en œuvre des techniques de montage et de post-production</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en œuvre de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de l'audio- visuel option : techn. d'ingénierie et exploit. équipements	<p>S'intéresser aux métiers de l'audiovisuel dans leur globalité pour exploiter des équipements</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en œuvre de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour déterminer les équipements nécessaires à la réalisation d'un projet, assurer leur mise en œuvre et leur coordination technique, dans le respect des règles de sécurité</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe,</p>

			<p>une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	<p>S'intéresser au secteur de l'esthétique-cosmétique-parfumerie dans ses dimensions scientifiques, managériales, commerciales ou de recherche et développement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et techniques ou professionnelles afin d'appréhender une situation du champ de l'esthétique-cosmétique-parfumerie visant à construire des réponses adaptées</p> <p>Avoir des aptitudes à s'intégrer dans un travail en équipe, à être force de proposition</p> <p>Disposer de capacités d'analyse, d'organisation et d'autonomie</p> <p>Communiquer avec aisance et rigueur en français et en langue étrangère dans la perspective de gérer une relation clientèle</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers des Services à l'environnement	<p>S'intéresser aux métiers de la propreté, de l'assainissement et de la valorisation des déchets</p> <p>Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques ou professionnelles</p> <p>Disposer de compétences relationnelles, d'autonomie et d'organisation, permettant de s'investir dans des projets collectifs</p> <p>S'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral, pour s'inscrire dans un travail en équipe et pour échanger avec les professionnels du secteur</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Collaborateur juriste notarial	<p>Avoir de l'appétence pour le droit et le conseil aux personnes.</p> <p>Disposer de compétences d'analyse face à des situations complexes.</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, savoir faire preuve d'empathie et d'une bonne capacité d'écoute. Des outils numériques seront mobilisés pour la réalisation de ces communications.</p> <p>Avoir le goût, et la rigueur pour préparer la rédaction d'actes juridiques officiels.</p> <p>Être capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe.</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.</p>

BTS - BTSA	BTS - Services	Opticien-Lunetier	<p>S'intéresser au secteur de l'optique lunetterie dans ses dimensions scientifiques, managériales et commerciales</p> <p>Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Communiquer avec aisance et rigueur en français et en langue étrangère dans la perspective d'une relation clientèle</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Photographie	<p>S'intéresser à la conception de projets ayant une dimension culturelle ou artistique</p> <p>Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations, de réalisations</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Podo-orthésiste	<p>S'intéresser aux métiers en lien avec le handicap et la prise en charge des patients en situation de handicap moteur</p> <p>S'intéresser à la conception, fabrication de chaussures et de semelles orthopédiques</p> <p>Posséder un bon niveau dans les disciplines scientifiques et techniques</p> <p>Disposer de compétences relationnelles pour travailler au sein d'équipes para-médicales et médicales</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>

BTS - BTSA	BTS - Services	Professions immobilières	<p>S'intéresser au secteur de l'immobilier</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale</p> <p>Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens</p> <p>Être capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Prothésiste dentaire	<p>S'intéresser à la conception et la fabrication de prothèses dentaires en vue du bien-être des patients</p> <p>Disposer de compétences, scientifiques et technologiques, en particulier en biologie et en physique-chimie</p> <p>Avoir une appétence pour le numérique, en conception ou fabrication assistée par ordinateur</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences relationnelles pour animer une équipe au sein de l'entreprise</p> <p>Maîtriser l'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter avec les professionnels partenaires.</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Prothésiste orthésiste	<p>S'intéresser aux métiers en lien avec le handicap et la prise en charge des patients en situation de handicap moteur</p> <p>S'intéresser à la conception, fabrication d'appareillages orthopédiques</p> <p>Posséder un bon niveau dans les disciplines scientifiques et techniques</p> <p>Disposer de compétences relationnelles pour travailler au sein d'équipes para-médicales et médicales</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	<p>Être intéressé par la prise en charge administrative des usagers du secteur sanitaire et social</p> <p>Disposer de compétences scientifiques et techniques propres au secteur sanitaire et social ou au secteur de la gestion des ressources humaines</p> <p>Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur, être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels</p> <p>S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>

BTS - BTSA	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	<p>Disposer de compétences pour suivre les évolutions des technologies et des usages informatiques, en français et en anglais</p> <p>Disposer de compétences relationnelles pour la mise en œuvre de solutions techniques en relation avec les besoins d'entreprises clientes</p> <p>S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique</p> <p>Disposer de compétences pour le travail en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Tourisme	<p>Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme</p> <p>Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la réalisation de projets</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, en langue française et au moins dans deux langues vivantes étrangères (dont l'anglais)</p> <p>S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique</p> <p>Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie</p>
BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion des transports et logistique associée	<p>S'intéresser au secteur des transports et de la logistique, dans un contexte national et international</p> <p>S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique dans un cadre national, européen et international</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client dans un cadre national et international</p> <p>Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>
BTS	BTS - Services	Management en hôtellerie- restauration	<p>S'intéresser aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client</p> <p>Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale</p> <p>Disposer de compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères, dont l'anglais comme langue obligatoire</p> <p>Être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels</p>

BTS	BTS - Services	Support à l'action managériale	<p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client</p> <p>Disposer de compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères</p> <p>S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique</p> <p>Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques</p>
BTS	BTS - Services	Gestion de la PME	<p>S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique</p> <p>Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME</p> <p>Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion</p> <p>Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques</p>
BTS	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la relation client	<p>S'intéresser au management des entreprises, à leur stratégie marketing et commerciale</p> <p>Disposer de compétences relationnelles</p> <p>Avoir le goût de développer des échanges à finalité commerciale, notamment via le web</p> <p>Avoir de l'appétence pour argumenter, négocier et valoriser des produits</p> <p>Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés</p> <p>Être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels, adaptés à l'image des entreprises</p> <p>Disposer de compétences pour collaborer et travailler en équipe</p> <p>Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie</p>
BTS	BTS - Services	Management opérationnel de la sécurité	<p>S'intéresser au secteur de la sécurité privée en lien avec la protection de sites ou l'accompagnement de manifestations publiques</p> <p>Avoir une appétence pour les technologies de la sécurité, en particulier digitales, ainsi que les questions juridiques que leur utilisation soulève.</p> <p>Disposer de compétences relationnelles propres à la relation client et au management des équipes</p>

Annexe II – Connaissances et compétences attendues pour la réussite dans les formations conduisant au diplôme national de licence ou au parcours de formation mentionné au 2° du I de l'article R. 631-1 du Code de l'éducation (parcours spécifique « accès santé » : « Pass »)

Mention administration publique

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence mention **ADMINISTRATION PUBLIQUE** :

- **Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière considérée, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. En effet, des qualités rédactionnelles sont fondamentales pour aborder les différents exercices auxquels le candidat devra se plier (fiches d'arrêt, notes de synthèses, commentaires de textes, cas pratiques et dissertations). La précision qu'appelle le raisonnement juridique, souvent sollicité en licence d'administration publique, implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue.

- **Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière considérée, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en licence d'administration publique requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspectives et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- **Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel et mathématique**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière considérée, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, à proposer des raisonnements conceptuels et des raisonnements mathématiques simples.

La formation en licence d'administration publique requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Elle propose des enseignements en économie, qui supposent une maîtrise suffisante des principaux raisonnements mathématiques.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière considérée, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence d'administration publique laisse une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple ; seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- **Être intéressé par les questions politiques, économiques et sociales et ouverture au monde**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière considérée, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Dans la mesure où la licence administration publique prépare à l'entrée dans la fonction publique, elle ne peut être envisagée indépendamment des réalités humaines, sociales, politiques et culturelles qui caractérisent notre société.

Mention droit

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence mention **DROIT** :

- **Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, *ab initio*, les fondamentaux de la langue.

- **Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- **Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- **Être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais. La formation en licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

- **Être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une licence de droit. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention économie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence mention **ÉCONOMIE** :

▪ **Disposer de compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion**
Les enseignements d'économie font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

▪ **Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel**

Les enseignements d'économie requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

Les métiers de l'économie impliquent fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

▪ **Disposer d'une culture générale**

La réflexion en économie se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

▪ **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable**

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

▪ **Disposer de compétences en langue anglaise**

Nombreux sont les secteurs en économie où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Mention gestion

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence mention **GESTION** :

- **Disposer d'un niveau de mathématiques et de raisonnement conceptuel et logique, ainsi que d'aptitudes à la compréhension, l'analyse et la synthèse**

La formation en licence gestion requiert en effet des capacités d'abstraction, de description et d'analyse, de raisonnement logique et de déduction.

- **Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale en français et en anglais afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cet attendu marque l'importance, pour la licence de gestion, de la maîtrise de la langue française et anglaise, écrite et orale.

- **Disposer d'un niveau de culture générale et témoigner d'un intérêt pour les questions sociétales**

La formation en licence de gestion demande en effet un minimum de curiosité et de culture générale, en particulier pour les questions humaines, socio-économiques et sociétales.

- **Disposer de capacités de travail et de réflexion, collectives et en autonomie**

Cet attendu marque l'importance de la capacité de l'étudiant à travailler de façon autonome. La formation en licence de gestion requiert en effet de grandes capacités d'organisation et de travail personnel.

- **Avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise et les domaines socio-économiques et managériaux**

Cet attendu est lié au caractère pluridisciplinaire des formations de licence en gestion et aux spécificités des champs professionnels auxquels les étudiants se destinent dans des emplois de gestion et de management.

Mention économie et gestion

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence mention **ÉCONOMIE ET GESTION** :

- **Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion**
Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel**

Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

- **Disposer d'une culture générale**

La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable**

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

- **Disposer de compétences en langue anglaise**

Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Mention administration économique et sociale (AES)

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence mention **ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat, qui doit posséder les fondamentaux de la langue. La langue française doit en outre pouvoir être utilisée par le candidat pour produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et pour raisonner sur des concepts.

- **Disposer de compétences mathématiques indispensables à la gestion et à l'économie**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise des raisonnements mathématiques essentiels notamment pour appréhender les enseignements relevant de l'économie et de la gestion. Le niveau attendu en mathématiques n'est évidemment pas aussi élevé que dans les disciplines scientifiques dures, ni même qu'en licence d'économie et de gestion, où la proportion des enseignements fondés sur des connaissances mathématiques est plus élevée.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence d'AES laisse une place substantielle à l'organisation et au travail personnels. L'encadrement est souple ; seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- **Être intéressé par les questions sociétales et être ouvert au monde**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. La formation en Licence AES ne peut en effet être déconnectée des réalités sociales et culturelles. En outre, cette formation s'inscrit nécessairement dans un contexte européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes que le système national. Une telle approche dans un contexte global requiert de maîtriser au minimum une langue étrangère, en particulier l'anglais.

Mention science politique

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCE POLITIQUE** :

- **Intérêt pour les questions politiques et sociales**

L'intérêt pour les enjeux politiques et sociaux et, plus largement, pour le fonctionnement des sociétés contemporaines est essentiel pour une inscription en licence de science politique. Les formations de science politique incluent en effet à la fois l'étude de la vie et des institutions politiques, des enseignements de sociologie, de relations internationales et de théorie politique.

Cette curiosité peut être attestée par un investissement spécifique dans les humanités et les sciences sociales durant le parcours scolaire (notamment histoire, géographie, et sciences économiques et sociales) ainsi que par des engagements civiques.

Les enseignements dispensés incluent une importante dimension européenne et internationale. Est donc également attendu un intérêt pour les questions transnationales ainsi que pour la diversité des systèmes politiques et sociaux.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale. Dans les formations universitaires en science politique, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et en examens consistent en effet notamment en des exposés, des commentaires de textes et de documents divers et des dissertations. Il est donc important de maîtriser les fondamentaux de la langue, indispensables à la construction d'analyses argumentées.

- **Disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité du candidat à « comprendre » et interpréter les documents de sources diverses, incluant des données qualitatives et quantitatives. La formation en Licence de science politique s'appuie sur l'analyse combinée d'une diversité de documents (notamment des textes académiques mais également des documents officiels, des discours politiques, des rapports administratifs, des productions médiatiques etc.), qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et critiquer sur la base d'un raisonnement scientifique. Les formations en science politique visent en effet l'acquisition de compétences et connaissances disciplinaires mais aussi le développement d'une capacité d'analyse scientifique et d'un esprit critique.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence de science politique laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Mention sciences sanitaires et sociales

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Être intéressé par les questions de santé et les questions sociales**

Cette mention est en effet une formation pluridisciplinaire préparant à des métiers à l'interface entre le sanitaire et le social.

- **Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler en équipe**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. La capacité à travailler en équipe est donc importante pour cette mention.

Mention humanités

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **HUMANITÉS** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines**

La licence humanités a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler en équipe**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en humanités, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Humanités laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention histoire

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **HISTOIRE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines**

La licence histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- **Avoir un intérêt pour la recherche documentaire**

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

- **Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales**

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention histoire de l'art et archéologie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines**

La licence histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- **Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture**

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention géographie et aménagement

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines**

La licence géographie et aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

- **Avoir un intérêt pour la recherche documentaire**

La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en géographie et aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- **Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces**

L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la licence géographie et aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention sociologie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **SOCIOLOGIE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales**

La licence sociologie a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en sociologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de sociologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- **Avoir un intérêt pour la recherche documentaire**

La formation en sociologie requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

- **Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales**

La sociologie implique en effet une dimension politique, économique et sociale.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention psychologie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **PSYCHOLOGIE** un certain nombre d'éléments. Chacun est souhaitable mais l'un peut compenser l'autre.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation**

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Disposer de compétences dans au moins une langue étrangère, de préférence en anglais**

Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise de l'anglais est donc fortement recommandée.

- **Avoir des compétences dans les disciplines scientifiques**

Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins une discipline scientifique enseignée dans le tronc commun, en enseignement de spécialité ou en option.

- **Avoir des compétences dans les disciplines littéraires et les disciplines de sciences humaines et sociales**

Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins deux disciplines littéraires ou de sciences humaines et sociales enseignées dans le tronc commun, en enseignement de spécialité ou en option.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines**

La licence de psychologie a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en psychologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence de psychologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Mention sciences de l'éducation

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES DE L'ÉDUCATION** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale**

La licence sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention philosophie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **PHILOSOPHIE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la pensée philosophique**

La licence philosophie a pour objet l'étude et la compréhension de la pensée humaine, dans toute sa richesse, sa diversité, sa complexité.

- **Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde**

L'intérêt pour la discipline philosophie est bien évidemment essentiel, mais la démarche philosophique impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en philosophie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de philosophie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention théologie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Cette mention ne comprend pas d'éléments de cadrage national car la formation n'est dispensée que par une seule université.

Mention sciences sociales

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES SOCIALES** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales**

Cette mention a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en sciences sociales, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence en sciences sociales laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- **Avoir un intérêt pour la recherche documentaire**

La licence en sciences sociales requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources de nature diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

- **Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales**

Les Sciences sociales impliquent, en effet, une dimension politique, économique et sociale.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines**

Cette mention a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité et sa complexité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour cette mention, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, licence de sciences de l'homme, anthropologie et ethnologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- **Avoir un intérêt pour la recherche documentaire**

Cette formation requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources de nature diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

- **Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales**

Les sciences de l'homme, l'anthropologie et l'ethnologie impliquent, en effet, une dimension historique, politique, économique et sociale.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention sciences du langage

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES DU LANGAGE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain**

La licence sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence de sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention information-communication

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **INFORMATION COMMUNICATION** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte généralement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la démarche scientifique**

Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe**

Cet attendu marque en effet l'importance, pour cette mention, de la capacité à travailler de façon autonome, seul ou en groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation laisse en effet une place importante à l'organisation et au travail personnel.

- **Disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels**

L'intérêt pour la communication et l'information est bien évidemment essentiel, mais cette mention offre une approche pluridisciplinaire et implique également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés (histoire, géographie, sciences économiques et sociales, etc.).

- **Être intéressé par les questions de société, l'actualité et les médias, la culture, le numérique et l'information**

Cet attendu impose, pour cette formation, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Cette curiosité peut être attestée par un intérêt pour les questions d'actualité, la place des médias et de la communication numérique et, enfin, l'information dans toutes ses dimensions.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention arts

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **ARTS** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en arts, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence d'arts laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

- **Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée**

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention arts plastiques

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **ARTS PLASTIQUES** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence arts plastiques laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

- **Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée**

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention arts du spectacle

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **ARTS DU SPECTACLE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

- **Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée**

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention musicologie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **MUSICOLOGIE** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

- **Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée**

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention lettres

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **LETTRES** :

- **Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte**

Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Être intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française**

Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)**

La licence de lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

- **Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde**

L'intérêt pour la discipline lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe**

Cet attendu marque l'importance, pour la licence en lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES** (LLCER) :

- **Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement**
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- **Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**
Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.
- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)**
Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.
- **Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère**
Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.
- **Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde**
L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.
- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe**
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention langues étrangères appliquées

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en langues étrangères appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication, etc.) ;
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée, etc. ;
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité.

Les candidats à l'inscription en licence mention **LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES** (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

- **Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères**

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de **disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères** (niveau B2) et en français.

- **Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale**

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication, etc.).

- **Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité**

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

- **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention lettres, langues

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence mention **LETTRES, LANGUES** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures françaises et étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)**

Cette mention nécessite en effet un réel intérêt pour la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

- **Avoir un gout prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère**

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

- **Disposer d'aptitudes à travailler de façon autonome et à organiser son travail seul ou en équipe**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en lettres et langues, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Mention informatique

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **INFORMATIQUE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Faire preuve de curiosité, d'esprit d'ouverture et apprécier le travail en équipe**

Ces attendus sont liés au caractère pluridisciplinaire de la licence MIASHS. Ils marquent l'importance pour la filière considérée de la capacité du candidat à mobiliser des savoirs issus de différentes disciplines afin de les mettre en perspective dans un souci de complémentarité face à une question scientifique. En outre, l'apprentissage du travail en équipe favorise une meilleure mobilisation des compétences liées à différents domaines d'expertise afin d'appréhender les problématiques soumises aux étudiants.

Mention mathématiques

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **MATHÉMATIQUES** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention physique

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **PHYSIQUE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention chimie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **CHIMIE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention physique, chimie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **PHYSIQUE, CHIMIE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention sciences de la vie

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES DE LA VIE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention sciences de la Terre

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES DE LA TERRE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention sciences de la vie et de la Terre

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) : entraînement sportif

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

- **Disposer de compétences sportives**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

- **Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

- **Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en Staps**

Les licences en sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en licence sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

- **Disposer de compétences sportives**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

- **Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

- **Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en Staps**

Les licences en sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en licence sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

- **Disposer de compétences sportives**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

- **Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

- **Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en Staps**

Les licences en sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en licence sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

- **Disposer de compétences sportives**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

- **Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

- **Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en Staps**

Les licences en sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en licence sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

- **Disposer de compétences sportives**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

- **Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

- **Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en Staps**

Les licences en sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en licence sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Mention électronique, énergie électrique, automatique

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention mécanique

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **MÉCANIQUE** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention génie civil

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **GÉNIE CIVIL** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention sciences pour la santé

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES POUR LA SANTÉ** :

▪ **Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement ;
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation ;
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en physique, chimie, sciences de la vie et de la terre, mathématiques à la fin de la classe de terminale.

▪ **Disposer de bonnes compétences en communication**

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée ;
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

▪ **Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages ;
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

▪ **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de santé.**

▪ **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention sciences et technologies

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES ET TECHNOLOGIES** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en Pass, MIASHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Mention sciences pour l'ingénieur

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- **Disposer de compétences en communication**

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales**

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

- **Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.**

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en Pass, MIA SHS, sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Pass (parcours spécifique « accès santé »)

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

▪ **Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement ;
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation ;
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

▪ **Disposer de très bonnes compétences en communication :**

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée ;
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

▪ **Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages ;
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

▪ **Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté du Pass et des filières de santé.

▪ **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de santé.**

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

Mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'épreuve ponctuelle écrite en mathématiques à la session d'examen 2023

NOR : ESRS2235754N
note de service du 19-12-2022
MESR - DGESIP A1-2

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région académique, chancelières et chanceliers des universités, aux recteurs délégués et rectrices déléguées pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, aux recteurs et rectrices d'académie, aux vice-recteurs et à la vice-rectrice, au directeur général du Cned, au directeur du Siec d'Île de France

Les groupements de spécialités du brevet de technicien supérieur pour l'évaluation ponctuelle écrite à l'épreuve de mathématiques sont actualisés pour la session 2023.

La répartition des spécialités de BTS dans chaque groupement est indiquée en annexe.

Dans chaque groupement, le sujet de mathématiques est commun en totalité ou en partie. Cependant, pour certaines spécialités d'un même groupement, il n'est pas exclu d'introduire dans le sujet quelques questions distinctes, voire un exercice distinct, afin de préserver leur particularité.

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, et par délégation,
La cheffe de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, adjointe à la directrice générale
Laure Vagner-Shaw

Annexe

↪ *Groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle écrite en mathématiques - Session 2023*

Annexe – Groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle écrite en mathématiques - Session 2023

Groupe B :

B1

- Aéronautique
- Assistance technique d'ingénieur
- Bâtiment
- Conception et réalisation de carrosserie
- Conception et réalisation des systèmes automatiques
- Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- Environnement nucléaire
- Fluides-énergies-domotique (3 options)
- Maintenance des systèmes (3 options)
- Traitements des matériaux (2 options)
- Travaux publics

B2

- Conception et industrialisation en microtechniques
- Électrotechnique

B3

- Systèmes photoniques

Groupe C :

C1

- Conception des processus de réalisation de produits (2 options)
- Conception des processus de découpe et d'emboutissage
- Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle
- Conception et industrialisation en construction navale
- Développement et réalisation bois
- Fonderie
- Forge
- Industries céramiques
- Innovation textile (2 options)
- Maintenance des matériels de construction et de manutention
- Maintenance des véhicules
- Moteurs à combustion interne
- Pilotage de procédés
- Systèmes constructifs bois et habitat
- Techniques et services en matériels agricoles

C2

- Métiers de la mode (2 options)

Groupe D :

D1

- Analyses de biologie médicale
- Bioanalyses et contrôles
- Bioqualité
- Biotechnologies
- EuroPlastics et composites (2 options)

D2

- Métiers de l'eau

Sujets indépendants :

- Comptabilité et gestion
- Conception des produits industriels
- Étude et réalisation d'agencement
- Opticien-lunetier
- Services informatiques aux organisations (2 options)

Mouvement du personnel

Nominations

Médiateurs académiques

NOR : MENB2235780A

arrêté du 7-12-2022

MENJ - MESR - Médiatrice de l'ENES

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 23-10-1 et D. 222-40 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 ;
arrêté du 3-11-2020

Sur proposition de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Article 1 - Sont nommées médiateurs académiques à compter du 1er janvier 2023, pour un an renouvelable,
les personnes suivantes :

Académie d'Aix-Marseille

Alain Capion

Antoine Delgado

Geneviève Ovinet

Madame Michèle Vandrepotte

Académie d'Amiens

Patrick Cheron

Sylvain Teetaert

Académie de Besançon

Maryse Adam Maillet

Académie de Bordeaux

Marc Buissart

Annie Lherete

Miguel Torres

Académie de Clermont-Ferrand

Madame Andrée Perez

Académie de Corse

Jean-Marie Arrighi

Académie de Créteil

Madame Michelle Cardin

Catherine Fleurot

Didier Jouault

Claudine Ledoux

Yves Zarka

Académie de Dijon

Marie-Françoise Durnerin

Académie de Grenoble

Marie Marangone

Jean-Marc Simon

Académie de la Guadeloupe

Edmond Lanclas

Académie de la Guyane

Yolaine Charlotte-Bolore

Académie de Lille

Dominique Di Pietro

Alain Galan

Francis Picci

Serge Vanderkelen

Académie de Limoges

Guy Bouissou

Académie de Lyon

Jean-Pierre Batailler

Simone Christin

Alain Undersee

Académie de la Martinique

Monsieur Claude Davidas

Académie de Montpellier

Patrick Brandebourg

Christian Dasi

Thierry Geldhof

Régis Haulet

Monsieur Claude Mauvy

Académie de Nancy-Metz

Brigitte Jouvert

Karima Stephany

Académie de Nantes

Jean-Paul Francon

Patrice Herzecke

Xavier Vinet

Académie de Nice

Jean-Louis Dode

Anne Radisse

Académie de Normandie

Christian Giraud

Françoise Hery

Monsieur Dominique Procureur

Académie d'Orléans-Tours

Hugues Sollin

Académie de Paris

Gilles Bal

François Fillol

Ghislaine Hudson

Madame Michelle Proquin

Christiane Vaissade

Académie de Poitiers

Françoise Boisseau

Annie Mathieu

Académie de Reims

Alain Demotier

Marie-Claire Ruiz

Académie de Rennes

Brigitte Kieffer

Denis Schenker

Académie de la Réunion

Isabelle Lemarchand

Yves Mannechez

Académie de Strasbourg

Daniel Pauthier

Maadame Dominique White

Académie de Toulouse

Monsieur André Cabanis

Norbert Champredonde

Marc Laborde

Académie de Versailles

Justin Azankpo

Myriam Blanchard

Patrice Dutot

Bernard Gary

Hélène Ménard
Claudine Peretti
Académie de Mayotte et collectivités d'outre-mer
Philippe Couturaud
Centre national d'enseignement à distance
Irène Dallez
Alain Zenou

Article 2 - La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieure et de la recherche.

Fait le 7 décembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
Catherine Becchetti-Bizot

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université de Lille (EPU)

NOR : ESRS2235797A
arrêté du 8-12-2022
MESR - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 8 décembre 2022, Nicolas Burlion, professeur des universités, est nommé directeur de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université de Lille, pour un mandat de cinq ans, à compter du 25 février 2023.

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire général de la région académique Occitanie

NOR : MEND2236089A
arrêté du 12-12-2022
MENJ-MESR DE 1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 12 décembre 2022, Marc Firoud est nommé dans l'emploi de secrétaire général de la région académique Occitanie (groupe I), pour une première période de quatre ans, du 15 décembre 2022 au 14 décembre 2026, comportant une période probatoire d'une durée de six mois dans les conditions prévues à l'article 13 du décret du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Clermont Auvergne (groupe II)

NOR : ESRD2236774A

arrêté du 13-12-2022

MESR – DE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 13 décembre 2022, Philippe Négrier, attaché d'administration de l'État hors classe, est nommé dans l'emploi de directeur général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Clermont Auvergne (groupe II) pour une première période de quatre ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'université Paul Valéry - Montpellier 3 (groupe II)

NOR : ESRD2237351A
arrêté du 16-12-2022
MESR - DE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 16 décembre 2022, Christine Vié-Delannoy, attachée d'administration de l'État hors classe, est nommée dans l'emploi de directrice générale des services (DGS) de l'université Paul Valéry - Montpellier 3 (groupe II) du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur général des services (DGS) de l'université Jean Moulin Lyon 3 (groupe II)

NOR : ESRD2236764A

arrêté du 16-12-2022

MESR – DE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 16 décembre 2022, Mathieu Viles, attaché principal d'administration de l'État, est nommé dans l'emploi de directeur général des services (DGS) de l'université Jean Moulin Lyon 3 (groupe II) du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'École pratique des hautes études (EPHE) (groupe III)

NOR : ESRD2236989A
arrêté du 20-12-2022
MESR - DE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 20 décembre 2022, Virginie Gilson, attachée principale d'administration de l'État, est nommée dans l'emploi de directrice générale des services (DGS) de l'École pratique des hautes études (EPHE) (groupe III) du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'université de Nouvelle-Calédonie

NOR : ESRS2236359A

arrêté du 23-12-2022

MESR - MENJ - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 23 décembre 2022, Stéphane Minvielle, maître de conférences de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'université de Nouvelle-Calédonie, est nommé directeur à compter du 1er janvier 2023 pour une période de cinq ans.

Informations générales

Vacance de poste

Directeur ou directrice de l'École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux (Pagora)

NOR : ESRS2235313V

avis

MESR - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur ou directrice de l'École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux (Pagora), école de l'Institut polytechnique de Grenoble, sont déclarées vacantes à compter du 1er juillet 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 modifié relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnes ayant vocation à enseigner dans l'école. Le directeur de l'école est nommé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du conseil, pour une durée de cinq ans renouvelable une fois.

Outre les missions énumérées à l'article 14 du décret précité, le directeur/la directrice de l'école propose au conseil un projet pour l'école et le met en œuvre, en lien avec la stratégie de l'établissement. Pour ce faire, il définit notamment une organisation et des outils de pilotage et s'appuie sur une équipe de direction qu'il anime. Il est en lien étroit avec l'équipe dirigeante de l'établissement et participe aux instances de décisions.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une lettre de motivation, devront être transmis, dans un délai de trois semaines (date de la poste faisant foi) à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche à monsieur l'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble - 44 avenue Félix Viallet - 38031 Grenoble Cedex 1 ou à la direction générale des services par courriel à l'adresse : dgs@grenoble-inp.fr et adressé à l'attention de monsieur l'administrateur général de Grenoble INP.

Les candidates et candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes (Dgesip A1-5) par courrier électronique à l'adresse suivante : dgesipa1-5-nomination@enseignementsup.gouv.fr.

Informations générales

Vacance de poste

Délégué régional académique à la recherche et à l'innovation pour la région Bretagne

NOR : ESRR2236520V

avis

MESR – DGRI SITTAR C4

Est déclaré vacant au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'emploi de délégué régional académique à la recherche et à l'innovation pour la région Bretagne, localisé à Rennes, à compter du 1^{er} mars 2023.

Les missions et l'organisation de la délégation régionale académique sont décrites dans le décret n° 2020-1555 du 9 décembre 2020. Les principales missions de la délégation Bretagne sont les suivantes :

- cohérence des initiatives prises dans la région avec les orientations de la politique nationale de recherche et d'innovation ;
- favoriser les actions des établissements publics ou des organismes relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- vérifier la réalité de l'affectation à la recherche des dépenses prises en compte pour la détermination du crédit d'impôt recherche et appréciation des caractères scientifique et technique du projet de recherche présenté pour la qualification de jeune entreprise innovante ;
- mener ou susciter toutes les actions en vue de l'émergence ou du renforcement de pôles de recherche et de technologie ouverts sur le monde socio-économique ;
- développer les actions de valorisation, organiser les transferts de technologie de la recherche publique vers les entreprises et encourager la diffusion des nouvelles technologies vers les petites et moyennes entreprises ;
- accompagner les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, veiller à leur articulation avec la stratégie nationale, assurer le relais dans la région des actions mises en œuvre par l'État dans le domaine.

Le titulaire de cet emploi sera responsable de la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation pour la région Bretagne et exercera ses fonctions sous l'autorité du recteur de région académique, ou par délégation de ce dernier, sous l'autorité du recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation dans les régions académiques mentionnées à l'article R. 222-16-3, qu'il assistera dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle dans la région. Le délégué régional académique est placé sous l'autorité fonctionnelle du préfet de région, dont il est le conseiller en matière de recherche et d'innovation.

La fonction implique de nombreux déplacements hebdomadaires sur l'ensemble de la région Bretagne et régulièrement à Paris.

Pour exercer ces fonctions, le titulaire devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la recherche et de l'innovation, une forte réactivité, de qualités rédactionnelles et d'une bonne connaissance des politiques publiques correspondantes. Il devra appartenir à un corps de la fonction publique de catégorie A, fonctionnaire ou assimilé, ou être officier ou agent contractuel d'un niveau équivalent. Il sera nommé par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le dossier de candidature sera constitué, d'une part, d'une lettre de motivation qui permette d'apprécier l'expérience du candidat dans l'administration de la recherche et sa capacité à établir des liens avec le monde socio-économique et, d'autre part, d'un curriculum vitae détaillé.

Conformément aux dispositions du décret n° 2020-1555 du 9 décembre 2020 relatif aux délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation, les candidatures doivent être transmises, dans un

délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

- soit par courrier aux deux adresses suivantes (la date du cachet de la poste faisant foi) :
 - au recteur de région académique Bretagne (rectorat de région académique Bretagne, 96, rue d'Antrain CS10503 35705 Rennes cedex 7) ;
 - et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à l'attention de Madame Van (service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale, 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05) ;
- soit par messagerie électronique aux deux adresses suivantes :
 - ce.cab@ac-rennes.fr ;
 - ai-huynh.van@recherche.gouv.fr.

Tous renseignements sont disponibles au rectorat de région académique Bretagne à l'adresse ce.cab@ac-rennes.fr ou au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche auprès de Madame Van, 01 55 55 62 23, ai-huynh.van@recherche.gouv.fr.